

Cambodge :
200 000 salarié·e·s
du textile en grève

14

Schumacher SA (FR) :
pas de cadeau
sous le sapin

16

Horaires étendus :
NON sans appel
des Genevois

20



4-12 | **Congrès de fondation
comedia
devient syndicom**

Actualités

Dossier Congrès de fondation de Syndicom

- Interview du mois : Stefan Keller, journaliste 3
- Comedia devient Syndicom 4
- La dernière fois et OUI unanime 5
- 12 ans de comedia 7
- Elections – Propositions – Résolutions 10
- Portrait : Gabriel Houlmann, imprimeur 13
- Cambodge : 200 000 salariées du textile en grève 14
- Cactus, concours et chronique épistol'ère 15

Industrie graphique et emballage

- Déclaration de force obligatoire du CCT 16
- Schumacher SA (FR) perd 60 emplois 16

Presse / IGE

Basler Zeitung :

- emplois menacés dans l'imprimerie 17
- Commentaire d'Andi Gross sur la BaZ 17

Presse

- Assises internationales du journalisme 18
- Médias en débats : danger pour la démocratie 19
- Conseil suisse de la Presse 19

Livre

- Pas de libéralisation des horaires à Genève 20
- Salaires à la hausse 20
- Prix unique du livre : commerce en ligne réintégré dans la loi 21
- Proposition de livre 21

Comedia

- Ils et elles nous quittent 22
- L'image des étrangers dans les médias 24

Services

- Adresses et impressum 25
- Agenda et formation 26
- Dates de parution 2011 et annonce emploi 26

Pagine in italiano

- Nuovo sindacato: tante minoranze, altrettante risorse I
- Quale futuro sindacale ci attende II
- Pareri a caldo sul nuovo sindacato II-III
- Quando criminale è l'informazione IV
- Un saluto alla collega Fedora IV
- Perfezionamento professionale V
- Microincontri in comunicazine visiva VI

Image de une : Le 3 décembre 2010 à Berne a été une journée historique pour comedia. A son dernier Congrès, comedia a décidé de se dissoudre au profit d'une fusion avec le Syndicat de la communication, pour donner naissance le 1^{er} janvier 2011 à un nouveau syndicat : Syndicom. (photo Margareta Sommer)

Nina Scheu,
Yves Sancey,
et Suleika
Baumgartner,
rédaction de
m-magazine.
(photos
Margareta
Sommer)



AU REVOIR

m-magazine est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des membres – aujourd'hui pour la dernière fois. Le regroupement de comedia et du Syndicat de la communication entraîne également la fusion des deux publications syndicales. Début 2011 paraîtra le premier numéro du magazine de Syndicom. Il s'agit maintenant de nous séparer des anciennes structures et procédures qui témoignent de notre plein engagement. Nous prenons également congé de notre collègue Suleika Baumgartner qui s'est occupée, depuis novembre 2008, de la rédaction suisse alémanique et qui continuera de nous apporter son soutien en tant que collaboratrice libre.

En collaboration avec Yves Sancey, rédacteur du *m-magazine* pour la Suisse romande, elle a non seulement rendu compte des conflits collectifs de travail dans nos branches, mais elle a aussi toujours porté son regard sur les sujets internationaux et les événements politiques suisses importants. En janvier, l'équipe de la rédaction accueillera Barbara Bassi pour l'édition tessinoise et Gabriele Brodrecht, notre collègue du Syndicat de la communication, qui reprendra la rédaction centrale de la Suisse alémanique.

Le nouveau magazine sera publié en trois langues, avec différentes parties régionales, par trois rédactions étroitement liées à Berne, Lausanne et Lugano. Il sera plus coloré, plus fourni et diversifié, car il se passe beaucoup de choses chez nos collègues des branches de la poste et des télécommunications et nous souhaitons en informer nos membres. Font notamment partie des thèmes actuels les conditions de travail dans les services de courrier DHL ou encore l'accord probable avec Swisscom dans les négociations salariales.

Afin de rester continuellement informé·e·s sur l'actualité, le nouveau magazine paraîtra deux fois par mois. Nous vous retrouverons donc bientôt pour une prochaine lecture et nous nous en réjouissons.

Syndicom – le journal paraîtra la première fois le 21 janvier 2011. Le délai de rédaction est fixé au 12 janvier.

Nous nous réjouissons de vos nombreuses contributions.

LE REFUGE COMME ACTE DE RÉSISTANCE

LAUSANNE. Après 3 églises, le refuge a été accueilli le 14 décembre à la paroisse St. Esprit, chemin de Boisy 21. Deux personnes sont toujours protégées d'une menace de renvoi imminent. Le Collectif Droit de rester a besoin de votre soutien. www.droitderester.ch

« Comme une marmite géante »

Comedia et le Syndicat de la communication sont entrés dans l'histoire. Pour que Syndicom prenne un bon départ, il faut que ses protagonistes sachent ce qui les unit ou les sépare, estime Stefan Keller, président du secteur presse et médias électroniques de comedia. Un livre qu'il projette d'écrire sur la question leur faciliterait la tâche.

m-magazine : La fusion de comedia et du Syndicat de la communication rapproche deux organisations fières de leur passé. De quoi comedia peut-il légitimement être fier ?

Stefan Keller : Par exemple de son âge. L'Union suisse des typographes, créée en 1858, ancêtre lointain de comedia, passe pour être le premier syndicat national du continent européen. On pourrait certes polémiquer à propos de son statut de syndicat, sachant que les employeurs y étaient aussi admis durant les premières années. Mais il est clair que dans les branches d'activité de comedia, des travailleurs fiers de leur savoir-faire artisanal se sont toujours organisés.

Quelles sont les différences et les points communs au sein de Syndicom ?

Le nouveau syndicat est tout d'abord une marmite géante, où l'on trouve d'innombrables ingrédients. Et nous ne savons pas encore quel goût aura la soupe. Rétrospectivement, on peut dire que les syndicats ayant abouti à comedia regroupaient plutôt des corps de métiers, alors que le Syndicat de la communication était surtout formé d'employées de l'Etat. Confrontées à l'évolution technologique, ces deux organisations ont en commun de devoir relever de lourds défis.

Quel a été le rôle de comedia et de ses devanciers dans l'histoire syndicale suisse ?

Les typographes et les lithographes ont très tôt présenté un taux de syndicalisation élevé. La paix sociale a longtemps régné dans le domaine de l'édition, grâce au pouvoir de leurs syndicats. Les années 1970 ont été marquées par une radicalisation, et la grève est revenue à l'ordre du jour. En 1977, la section genevoise a obtenu la semaine de 40 heures grâce à une grève sauvage.

Et du temps de comedia ?

L'égalité des droits des femmes constitue sans doute le principal acquis de la décennie écoulée. Auparavant, il n'y avait aucune femme parmi les imprimeurs, car le syndicat ne les tolérerait pas. Elles jouent entre-temps un rôle de premier plan au syndicat.

Les fusions sont aussi anciennes que les syndicats. Est-ce une nécessité dictée par l'histoire de devenir toujours plus grands, au détriment des spécificités individuelles ?

Il s'agira, dans le nouveau cadre, de promouvoir la « diversité culturelle » et de rendre ainsi justice aux particularités de chaque branche.

Et comment ?

Malgré la centralisation croissante et la bureaucratie qu'elle implique, il faudra renforcer l'autonomie des diverses branches. La diversité est un atout majeur pour mobiliser la base. Nous les membres devons pouvoir nous identifier au syndicat, en nous référant à notre propre histoire.

Une telle rétrospective est-elle vraiment utile pour l'avenir ?

Il s'agit de comprendre à la fois les défaites et les succès. Quiconque en sait davantage sur l'histoire des facteurs postaux les comprendra mieux. Mon idée serait de raconter notre histoire commune – branche par branche.

Comment ferais-tu ?

Je partirais de thèmes actuels. Par exemple : les journalistes alémaniques et tessinois n'ont pas de CCT aujourd'hui ? Et autrefois ? Pourquoi une CCT a-t-elle été conclue dès 1918 ? Et pourquoi la Suisse romande dispose-t-elle aujourd'hui encore d'une CCT, contrairement à la Suisse alé-



manique ? Que s'est-il passé ? Ou alors pourquoi les fonctionnaires de La Poste n'ont-ils pas eu l'autorisation de se mettre en grève pendant tant d'années ? Comment en est-on arrivé là ? Était-ce une bonne ou une mauvaise chose pour eux ?

Ne risque-t-on pas d'aboutir à un ouvrage « savant » ?

La rigueur scientifique n'exclut pas la clarté. Nous songeons à un livre que tous les membres comprennent et lisent avec plaisir. Pour le rendre plus accessible, je propose de compléter les textes thématiques par des portraits de membres à toutes les époques de l'histoire syndicale.

Et que dit Syndicom de ta proposition ?

J'ai écrit un projet qui a suscité de l'intérêt et qui sera examiné au début de 2011.

Interview : Suleika Baumgartner

Stefan Keller (52 ans), journaliste et historien, vit à Zurich. Président depuis 2005 du secteur presse et médias électroniques, il a écrit ou coédité de nombreux ouvrages dont « 100 Jahre Volkshaus Zürich ». (photo Caroline Minjolle)

comedia devient syndicom !

Le 3 décembre 2010 a été une journée historique pour comedia : il s'agissait du 8^e et dernier Congrès du syndicat des médias, créé en 1998. La principale décision prise à Berne, en cette froide matinée d'hiver, a consisté à dissoudre comedia au profit d'une fusion avec le Syndicat de la communication, pour donner naissance le 1^{er} janvier 2011 à un nouveau syndicat du nom de Syndicom.

Il faisait froid et, ce 3 décembre au matin, l'atmosphère était encore aux adieux plutôt qu'au renouveau qui devait marquer le congrès de fondation de Syndicom. Car il s'agissait d'abord de dissoudre les anciennes structures, pour faire place aux nouvelles. C'est pourquoi comedia et le Syndicat de la communication ont siégé séparément, pendant les premières heures du congrès. Alors que les délégués du Syndicat de la communication adoptaient les statuts et règlements élaborés conjointement pour le nouveau syndicat, il fallait d'abord dissoudre

comedia, afin que Syndicom puisse voir le jour.

La dissolution comportait diverses formalités, comme l'adoption des derniers comptes annuels et du rapport d'activité. Auparavant Stephanie Vonarburg, secrétaire centrale du secteur presse, et Hans-Peter Graf, secrétaire central industrie graphique et emballage, ont tiré un bilan des derniers mois, qui n'avaient pu être pris en compte dans le rapport. La conjonction malheureuse de la crise structurelle que traverse la branche des médias et de l'édition, d'une part, et de la crise

économique, d'autre part, fait qu'il y aurait de quoi remplir chaque mois un nouveau rapport d'activité», a souligné Hans-Peter Graf. Le nouveau syndicat n'aura certainement pas la tâche plus facile.

Il ne s'agissait d'ailleurs pas que d'adopter des textes, mais aussi de prendre congé de nombreuses personnes. A commencer par les membres du Comité central qui, suite à la fondation de Syndicom, ne feront plus partie de cette instance stratégique. Puis des membres du bureau de comedia qui n'exerceront plus, dans Syndicom, une position à cet

DATES CLÉS

Comedia

- 1858 Création de la Fédération suisse des typographes (FST), premier syndicat national d'Europe
- 1857 Parution du 1^{er} numéro du journal *Helvetische Typographia*
- 1872 Création du *Gutenberg*, journal de la Fédération des typographes de la Suisse romande édité à Lausanne
- 1883 Création d'une association alémanique du personnel de librairie (1960 renommée Association suisse des employé-e-s en librairie - ASB)
- 1888 Fondation de l'Union suisse des lithographes (USL)
- 1889 Fondation de la Fédération suisse des relieurs (1943 renommée Fédération suisse des relieurs et cartonniers)
- 1970 Fondation de l'Union suisse des journalistes (USJ), membre du SSP
- 1980 Fondation du Syndicat du livre et du papier (SLP) par la fusion de la FST et de la Fédération suisse des ouvriers relieurs et cartonniers
- 1998 Fondation du syndicat des médias comedia, par la fusion du SLP, USJ, USL et ASB

Syndicat de la communication

- 1891 Fondation de la Fédération des employés fédéraux des postes, télégraphes et douanes (VEPTuZA)
- 1920 Fondation de la Fédération des employés fédéraux des postes (VEPA, rejointe dès 1922 par la Fédération des postillons suisses)
- 1922 Entrée à l'Union syndicale suisse
- 1925 La VEPA fonde, avec la Société suisse des télégraphistes, la Fédération suisse des employés des postes et télégraphes (VSPuTA)
- 1928 La VSPuTA fusionne avec la Fédération suisse des travailleurs fédéraux des téléphones et télégraphes (VETuTA) pour donner naissance à la Fédération suisse des employés des postes, téléphones et télégraphes (VSPPTA), dès 1950 Union PTT
- 1999 Création du Syndicat de la communication, né de la fusion entre l'Union PTT, la Fédération suisse des fonctionnaires postaux, l'Association suisse des fonctionnaires des postes et des télégraphes (ASFTT), la Société suisse des buralistes postaux (SBP) et la section postale de l'Association du personnel de la Confédération (APC).



échelon: Therese Fehlmann, responsable des finances, prend sa retraite. Therese Wüthrich, secrétaire des femmes, Hans-Peter Graf et Stephanie Vonarburg (cités plus haut), ainsi que Hans Kern, secrétaire central communication visuelle, resteront responsables de leurs branches respectives, mais sans faire partie du comité directeur. C'est Roland Kreuzer qui y représentera les branches couvertes jusque-là par comedia, en tant que responsable du secteur médias. C'est pourquoi, mais surtout aussi par conviction que Syndicom a besoin d'une coprésidence formée d'un

homme et d'une femme – Danièle Lenzin et Alain Carrupt –, que Kreuzer s'est retiré en même temps de la coprésidence. Le nouveau syndicat continuera ainsi à bénéficier de ses vastes connaissances de ses branches d'activité, de son expérience et surtout de son engagement généreux.

Nouveau départ – vive Syndicom

«Aujourd'hui est un grand jour!», c'est en ces termes que Regula Rytz, membre du Conseil municipal de Berne, a souhaité la bienvenue vendredi après-midi aux déléguées du Syndicat de la communication

(suite en page 6)



La dernière fois

En ce vendredi matin 3 décembre s'ouvrait le dernier Congrès de comedia. C'est avec un peu de «nostalgie» que notre coprésident Roland Kreuzer s'est lancé dans une petite rétrospective de ces 12 années de comedia. Entre l'arrivée des puissants acteurs de l'internet, l'apparition des gratuits, les processus de concentration dans la presse et le livre et la dématérialisation, les métiers de comedia ont été soumis à rude épreuve. Les licenciements nombreux. D'où un certain nombre d'échecs mais également de succès. Avec Syndicom, «il ne s'agira pas seulement de commenter le monde, mais d'obtenir des résultats et aller vers une société plus solidaire» a prévenu Kreuzer. Hans-Peter Graf et Stéphanie Vonarburg sont ensuite revenus sur les luttes récentes : force obligatoire et *Basler Zeitung*. La plupart des points à l'ordre du jour sont passés, un peu tristement pour ce dernier Congrès, sans discussion. La salle, studieuse, a assisté en fin de matinée aux remerciements émus aux membres sortants du Comité central et du Bureau.

Yves Sancey, comedia

OUI unanime

Le Syndicat de la communication tenait vendredi matin son dernier congrès. Last but not least, puisqu'il s'agissait ni plus ni moins que d'accepter de nouveaux statuts scellant la fin d'une histoire de onze années et le début d'une nouvelle aventure avec les collègues de comedia. Conséquence d'un processus de fusion ayant d'emblée intégré la base du syndicat, l'affaire ne faisait pas de doute. Des 149 délégué-e-s présents, une seule voix s'est élevée en défaveur de la fusion, synonyme selon elle de perte d'identité pour les différents groupes professionnels.

En réponse à ce sentiment, le président central Alain Carrupt a rappelé que c'est déjà une fusion qui a permis de créer, avec le Syndicat de la communication, une force syndicale capable de mener des combats politiques aussi importants que l'initiative «Poste pour tous», le dossier de la privatisation de Swisscom ou celui de la libéralisation du marché postal. «Si nous n'avions pas fusionné en 1999, nous n'aurions pas été capables de mener ces combats aussi efficacement que nous l'avons fait. En fusionnant avec comedia, nous nous donnons aujourd'hui les moyens de mener les batailles plus difficiles encore qui se présenteront à nous ces prochaines années», a insisté Alain Carrupt. Au moment du vote, c'est d'ailleurs une assemblée unanime qui a approuvé ces nouveaux statuts, puis le règlement d'organisation.

**Didier Page,
Syndicat de la communication**

et de comedia. Et Alain Carrupt a renchéri: «Construisons ensemble l'avenir en réunissant nos forces, pour obtenir un monde du travail et une société plus justes et plus équitables!» Son exposé combatif a porté ses fruits: la nouvelle coprésidence a été plébiscitée, tout comme le comité directeur formé de neuf personnes, le nouveau comité central – après une élection disputée des membres de la branche postale –, ainsi que les membres de la commission de révision des comptes et du Tribunal arbitral. Puis à 16 heures, les deux syndicats ont décidé – séparément, mais à chaque fois quasiment à l'unanimité – la création commune

du nouveau syndicat Syndicom. Dans son allocution, Danièle Lenzin a remercié les déléguées d'avoir eu le courage de sacrifier leurs habitudes et leurs repères pour se lancer dans l'inconnu.

Au terme de cette journée historique, Philip Jennings, secrétaire général d'UNI Global Union, a félicité le nouveau syndicat dans un discours enthousiaste.

Des jalons pour l'avenir

Le second jour du congrès, les déléguées ont adopté la charte du nouveau syndicat et discuté à propos des jalons fixant les priorités de l'engagement de Syndicom pour

les années à venir. Paul Rechsteiner, président de l'Union syndicale suisse, avait ouvert cette journée cruciale par un discours énergique. La principale surprise est toutefois venue de la commission des jeunes qui a su montrer aux délégués, lors d'une intervention vivante, résolue et même en rimes de Laurin Buser, que beaucoup de jeunes du syndicat ont leur mot à dire et tiennent à combattre les injustices du monde du travail. Enfin, chacun est rentré chez soi avec sous le bras une serviette ornée du nouveau logo: Syndicom est donc prêt pour l'avenir!

Nina Scheu

La nouvelle coprésidence de syndicom, Alain Carrupt et Danièle Lenzin, a été plébiscitée. (toutes les photos du Congrès: Margareta Sommer)



THOMAS PROGIN, 56 ANS, CORRECTEUR, IMPRIMERIE SAINT-PAUL, FRIBOURG, COMEDIA

«L'atmosphère est très chaleureuse. Les deux partenaires étaient prêts pour le mariage. Cette fusion est nécessaire pour réagir face à la globalisation par un regroupement des forces. Fils de ruraliste postal, je sais que nous avons beaucoup de points communs.» (ys)



NICOLE AEBI, 33, KIRCHENBOTE, COMEDIA (SEKTOR GIV), BASEL

«Man spürt den frischen Wind. Diese Fusion löst kein nationales Erdbeben aus, aber wir gewinnen an Schlagkraft. Der Zusammenschluss ist gut und notwendig. Der Name Syndicom ist einfach und prägnant, das gefällt mir, auch die Farben und die Schrift. Mit den Icons allerdings kann ich weniger anfangen.» (sul)

Industrie graphique et emballage

Quelques impressions des douze ans d'activité du secteur industrie graphique et emballage. On échappe difficilement au pessimisme, en pensant au travail syndical accompli dans cette branche en profonde mutation depuis 20 ans. Ainsi, la perversité du système économique et les investissements croissants effectués dans les machines plutôt que dans la main-d'œuvre rendent la vie difficile aux travailleurs. Eux qui, autrefois, faisaient partie d'une branche fière de sa réussite, sont confrontés à des attentes de flexibilité sans limites : modernisation totale – du prépresse au façonnage –, progrès constants des imprimantes personnelles ou de bureau, apparition de nouvelles technologies de l'information à l'ère d'Internet et de la communication mobile.

2001 – Congrès de comedia à Zurich (journal produit de nuit) • lutte contre la fermeture de l'imprimerie de Winterthour (rachetée à la BaZ par Ringier!) • 2003 – grève d'ARO à Zurich (Tamedia prévoyait sa fermeture et a cédé l'imprimerie à Stefan Wenkebach - Printpark) • dix jours de grève chez Allpack à Reinach • 2004 – débrayage chez Printpark à Jona • grève victorieuse de trois jours chez Printpark ARO contre les licenciements, mais faillite peu de temps après • CCT04 • courage des imprimeurs • égalité salariale • six mois de vide conventionnel • «Viscom craint-il les femmes?», T-shirts : «Les femmes sont en colère». • «marche» avec 800 collègues jusqu'à Soleure (AD de Viscom) • CCT08 • un pour tous, tous pour un • pas de vide conventionnel • réduction des

suppléments pour travail de nuit • hausse des salaires minimaux • conflit lié à la pingrerie de Viscom • pic de la crise économique • toujours pas de déclaration de force obligatoire • 2009 – Weber Benteli à Brügg, faillite et disparition de 260 emplois • 2010 – CCT de Südpack au Tessin • porteurs de journaux : assemblée générale et grèves à Saint-Gall et Zurich, CCT • ...

Et toujours : des femmes et des hommes engagés, d'innombrables séances, le travail d'argumentation, la discussion et la lutte.

«12 ans d'engagement pour la dignité et la qualité du travail : la lutte en valait la peine!»

Niklaus Dähler, président du secteur industrie graphique et emballage

Livre et diffusion de médias

Comment résumer des années de négociations salariales, de luttes contre l'extension des horaires d'ouverture, de syndicalisme... Et les mises à jour des CCT, et convaincre les librairies qui ne sont soumises à aucune des deux. Et, et...

Bon, je me calme un peu, et voici quelques dates clés pour s'y retrouver.

2000, le bug n'a pas eu lieu, au contraire de plus en plus de librairies ouvrent un site de vente en ligne. Thalia arrive en Suisse.

2003, une mise à jour du CCT SBVV qui mettra la semaine à 40 heures, des salaires minimaux à 3 échelons.

Un an après, les 40 heures arrivent en Romandie avec la renégociation du CCT ASDEL dénoncé en 2001.

2004-2005, années noires en Romandie, Payot sort du CCT et un long chemin commence pour trouver un nouvel accord, Unia entre dans la danse ; la Coop ferme ses librairies, un plan social est négocié avec tous les partenaires. L'adaptation du règlement de l'apprentissage commence.

2007, année noire pour la Suisse alémanique avec la mort du Sammelrevers et l'absence d'espoir pour la Romandie qui voit enfin sa grande sœur se joindre à elle pour un prix unique du livre.

2008, 125 ans ça se fête ! Résultats de notre enquête sur les salaires en librairie, ils sont en baisse par rapport à l'inflation. Projet de loi sur le prix unique.

Présenté comme ça, je me rends compte que ça à l'air d'un éternel combat, mais il n'y a pas que ça. Il y a aussi des bons moments, comme les conférences thématiques sur l'édition, les e-books qui sont toujours très intéressantes et appréciées. Les réunions, grands moments de partages et d'inspiration. Et puis la grande aventure de la fusion pour 2010-2011.

Ariane Bébox, comité du secteur livre et diffusion de médias



BERNARD BOHEME, 57 ANS, TEAM LEADER, CENTRE COURSIER DE GENÈVE, SYNDICOM

« Dans la mesure où il y aura davantage de secrétariats régionaux, cela sera une bonne chose. Il manquait la proximité avec la base. J'attends d'un syndicat qu'il s'engage vraiment dans les conflits importants, avec sa base qui fait le syndicat, pour une vie meilleure. » (ys)



Regula Rytz, du Conseil municipal de Berne, a souhaité la bienvenue aux délégué·e·s. Philip Jennings, secrétaire général d'UNI Global Union, et Paul Rechsteiner, président de l'Union syndicale suisse, ont apporté le message de leur organisation.



Presse

Les journalistes de l'USJ ont adhéré à comedia en 1999 avec beaucoup d'enthousiasme, de bonnes résolutions et quelques illusions. Les deux autres associations de journalistes – le SSM et la FSJ (aujourd'hui impressum) auraient également dû participer à la fusion, mais elles se sont retirées en été 1998. Le projet d'un syndicat unitaire des journalistes dans le cadre d'un grand syndicat pour l'ensemble de la branche des médias a échoué avant même d'avoir démarré. Quant à l'idée qu'imprimeurs et journalistes pourraient lutter ensemble de manière conséquente, par exemple dans des négociations contractuelles communes, elle ne semble pas moins utopique aujourd'hui, après douze années d'existence du syndicat comedia. Les éditeurs ont exploité nos points faibles.

Qu'est-ce que comedia nous a apporté? Nous avons une caisse solide qui avait été soigneusement économisée par les typographes et les lithographes pendant des décennies, lorsque régnait la paix sociale. Cela n'est pas à sous-estimer. Nos nouveaux amis ont assisté, impuissants, à la disparition – en Suisse alémanique – de notre CCT, à la suppression des emplois dans les rédactions et à la dégradation de la situation de la rémunération des libres. De notre côté, nous avons également été désarmés face aux développements dans d'autres secteurs. On n'aurait jamais

pu imaginer que la branche subirait de tels changements et que tant d'emplois seraient supprimés. Parmi les éditeurs qui ont dénoncé le partenariat social et se sont déchargés de leur responsabilité sociale envers leurs collaborateurs, nous verrons qui s'en sortira vainqueur. Il aurait été préférable de chercher ensemble une solution pour sortir de la crise.

Nous avons peut-être fait des fautes, mais nous avons aussi marqué des succès. Sinon, comment expliquer que le nombre de membres de notre secteur a passé de 1000 à 2500? Que ces dix dernières années ont été les meilleures en ce qui concerne l'effectif des membres depuis la création de l'USJ en 1970? Pour les actifs, la confiance accrue des journalistes dans comedia est à la fois un moteur et un défi. Le plus grand défi chez Syndicom sera cependant de trouver quelques nouvelles illusions – ou visions – pour l'avenir.

Stefan Keller, président du secteur presse et médias électroniques



PAOLA BONANOMI, 43, SWISSCOM SA, SINDACATO COMUNICAZIONE, BELLINZONA

Sono contenta e convinta che nel mondo del lavoro dobbiamo essere sempre più uniti per essere più forti. Ho anche fatto parte di un gruppo di lavoro e l'ambiente è sempre stato costruttivo. Avrei preferito un nome nuovo, per noi Syndicom in qualche modo non lo è. Per il futuro non credo che ci saranno problemi. In Ticino abbiamo già collaborato in diverse occasioni. (bb)



DOMINIQUE HARTMANN, 46 ANS, JOURNALISTE AU COURRIER, GENÈVE, COMEDIA

«Une décision nécessaire car c'est important d'augmenter notre force de frappe. La période actuelle est cruciale pour les journalistes, tellement difficiles à mobiliser. C'est d'autant plus important d'être dans un syndicat fort. Pour autant que nous y soyons représentés.» (ys)

Communication visuelle

Voici donc venu le moment de faire nos adieux à douze années passées à exercer nos activités syndicales sous les auspices de comedia, qui s'est entre-temps agrandi, et nous formulons aujourd'hui l'espoir de trouver notre place au sein de Syndicom.

Le secteur communication visuelle s'est notamment distingué par la préparation et la réalisation de la journée de la typographie qui rassemble chaque année près de 250 participantes. La longue tradition de cette manifestation a connu son apogée en 2005 avec plus de 400 personnes intéressées et 30 nouveaux membres. Quant à la journée consacrée à l'écriture typographique « Tag der Schrift », organisée depuis quelques années à Zurich, elle jouit également d'une excellente réputation au-delà de nos frontières. Il est par ailleurs réjouis-

sant de constater que nos collègues suisses romands organisent tous les deux ans leur journée de la typographie à Lausanne qui a réuni plus de 200 participantes lors de sa dernière édition. Autre fait marquant : la Giornata della Tipografia, organisée pour la première fois en 2008 à Lugano, a enregistré plus de 150 participantes.

Entrent dans le cadre de la formation et la formation continue l'encouragement à la création (par ex. dans les domaines de l'éthique et l'image de marque, des droits d'auteur et visites de musées) ainsi que les cours-ateliers d'une journée (qui s'articulent par exemple autour de la question : « Comment devenir indépendante » ou du sujet : « Créations d'affiches ») sous la direction de Niklaus Troxler. La *Revue suisse de l'imprimerie*, éditée depuis 77 ans, est

également une composante de la formation. Cette revue destinée aux personnes intéressées à la typographie et à la création a entre-temps acquis un statut culte parmi les spécialistes. Les voyages de formation organisés par le secteur et qui nous ont notamment fait découvrir Barcelone, La Havane et Berlin méritent également une mention spéciale.

La création, en 2008, d'une section au Tessin a été un grand succès pour le secteur communication visuelle. Un groupe local communication visuelle a été créé cette année à Genève.

Le secteur qui a démarré en 1999 avec une poignée d'adhérents compte aujourd'hui près de 700 membres.

Lukas Hartmann, comité du secteur communication visuelle



Commissions

Les Commissions des femmes, des migrations, de la jeunesse et des libres, et le travail avec les personnes au chômage et en fin de droit ont précédé de beaucoup comedia. Les organisations devancières avaient déjà su enrichir leur profil syndical, en proposant de telles prestations. Toutes les commissions sont le fruit de l'engagement de membres de notre base syndicale sur le terrain. Sous l'égide de comedia, les commissions de membres ont poursuivi leur consolidation et affiné leurs positions – comedia leur allouant toujours le personnel et les ressources matérielles nécessaires.

Ainsi, la Commission des migrations s'est régulièrement occupée de thèmes de politique sociale : durcissements de loi aux dépens des requérants d'asile et des migrantes, racisme, impact de la crise financière sur les migrantes, etc. Cet engagement a été très apprécié par les milieux suisses s'occupant des questions d'asile et de migration. La Commission des libres a principalement défendu les

pigistes des médias. La Commission de la jeunesse s'est occupée de la formation des jeunes membres. Le travail avec les personnes au chômage et en fin de droit s'est concentré sur les diverses révisions de loi et sur leur impact sur le chômage. La Commission des personnes au chômage et en fin de droit a ainsi contribué à la formation de l'opinion au sein de comedia. Enfin, la Commission des femmes a lutté sans relâche, pendant toutes ces années, pour que des thèmes comme l'égalité salariale ou la conciliation entre vie professionnelle et familiale soient enfin prioritaires dans l'agenda syndical. Elle a été une vraie locomotive pour les autres commissions de membres. Toutes la prennent pour modèle et lui emboîtent le pas. Ces divers groupes de membres sont animés d'une même conviction : le mouvement doit aussi se manifester à l'intérieur du syndicat !

Therese Wüthrich, secrétaire centrale des femmes et des commissions

Elections – Propositions – Résolutions –

FUSION

1. Les délégué·e·s du Syndicat de la communication adoptent le contrat de fusion par 142 voix contre 4 et 3 abstentions.
2. Les délégué·e·s de comedia adoptent de contrat de fusion par 84 voix contre 4.

COPRÉSIDENTENCE

Danièle Lenzin (comedia) et Alain Carrupt (Syndicat de la communication) sont élus à la coprésidence à l'unanimité.

SONT ÉLUS AU COMITÉ DIRECTEUR

Mario Fedeli (responsable du personnel), Fritz Gurtner (responsable secteur 1), Bernadette Häfliger Berger (responsable égalité), Roland Kreuzer (responsable secteur 3), Didier Page (responsable communication), Giorgio Pardini (responsable secteur 2), Monika Uhlmann (responsable des finances).

La coprésidence est membre d'office du comité directeur.

SONT ÉLUS AU COMITÉ CENTRAL

Pour le secteur 1: Markus Altherr, Rita a Marca, Jean-Marc Baume, Peter Dietrich, Bernhard Hürzeler, Regina Rahmen, Charly Schläfli, Patricia Schneider, Arrigo-Harry Brühlmann, Bernard Boheme, Hansjörg Wetzlinger.

Pour le secteur 2: Pascal Bassu, Erasme Gaillard, Eleonore «Nurh» Wieland, Marina Parazzini Eschler, Urs Scheuble, Peter Siegrist.

Pour le secteur 3: Eva Bachofner, Frédéric Gendre, Lukas Hartmann, Stefan Keller, Silvia Luckner, Massimiliano Tedoldi, Doris Thomas.

Pour les groupes d'intérêt: Gerda Kern-Weibel (GI femmes), Dolma Sewo (GI femmes), Salvatore Pittà (GI migrations), Samuel Rüeggger (GI jeunesse), Roland Gutmann (GI retraité·e·s), Peter Rymann (GI retraité·e·s), Patrick Bachmann (GI libres).

COMMISSION DE GESTION

Sont élus: Jacques Borella, Mario Longinotti, Denis Leuenberger, Rudolf Näf, Tristan Pfaffen, Jürgen Schendekohl, Samuel Siegrist.

TRIBUNAL ARBITRAL

Sont élus: Michel Béguelin, Peter Böhringer, Susanne Leutenegger Oberholzer.

ORGANE DE RÉVISION

L'entreprise T & R AG (Gümligen) est élue.

Comme il s'agit d'une fusion par absorption, seuls les délégué·e·s du Syndicat de la communication ont le droit de vote. Les délégué·e·s de comedia procéderont à un vote consultatif.

CHARTRE

La proposition de compléter la liste des domaines des groupes d'intérêt est rejetée. A la place, l'intégration du chapitre «Nous luttons pour l'égalité» est adoptée. La charte est adoptée à l'unanimité.

JALONS

La proposition de la Commission femmes de comedia et de la Commission de l'égalité du Syndicat de la communication est adoptée sous les applaudissements. Elle demande que Syndicom soutienne les actions du 14 juin 2011 «20 ans après la grève des femmes». Un nouveau jalon est adopté: «La jeunesse est très importante». Les jalons sont adoptés par une grande majorité des voix et 2 abstentions.

BUDGET 2011 DE SYNDICOM

Les délégué·e·s du Congrès adoptent le budget avec 3 oppositions et 1 abstention.

LES RÉOLUTIONS SUIVANTES SONT ADOPTÉES

1. Résolution de la Commission des personnes au chômage et en fin de droit: «Continuer à promouvoir l'esprit de solidarité».
2. Résolution de la Conférence des migrations de comedia, qui a déjà été adoptée par le congrès de l'USS: «Mais que cache donc la campagne européenne contre les "Roms"?».
3. Résolution du Congrès de fondation de Syndicom: «für mehr Menschenwürde bei Swisscom» / «Pour plus de dignité humaine à Swisscom».
4. Résolution de la Commission de la jeunesse: «Non au projet de loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse».

La charte, les jalons, les résolutions, etc. seront prochainement disponibles sur www.comedia.ch



Départs

CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DE COMEDIA DE VENDREDI MATIN, 3 DÉCEMBRE 2010

1. Le rapport d'activité 2009/1^{er} semestre 2010 a été adopté par les délégué·e·s.
2. Les délégué·e·s adoptent les comptes annuels 2009 de la caisse centrale et du Fonds de lutte de comedia et donnent décharge à l'administration.



CÉLÉBRATION DES DÉPARTS

1. **Comité central:** Jérôme Beguin, Niklaus Dähler, Yvonne Flükiger, Daniele Fontana, Suna Göhl, Kurt Küng, Markus Steiner, Jörg Zaugg. Etant donné qu'il n'y aura plus de Commission des personnes au chômage et en fin de droit dans le nouveau syndicat, Jacques Vallat quitte également le CC et est remercié pour son engagement.
2. **Commission de gestion** (comedia ne dispose que de 2 sièges): Lorenzo Cavalli, Jean-Daniel Mützenberg.
3. **Roland Kreuzer** quitte la coprésidence; il reste membre du (nouveau) comité directeur.
4. Ne sont plus membres du nouveau **comité directeur:** Hans-Peter Graf, Hans Kern, Stephanie Vonarburg, Therese Fehlmann, Therese Wüthrich.

CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU SYNDICAT DE LA COMMUNICATION DE VENDREDI MATIN, 3 DÉCEMBRE 2010

Les délégué·e·s adoptent à l'unanimité les nouveaux statuts, le règlement d'organisation et le règlement de cotisation de Syndicom.

Le nouveau comité central de Syndicom...

et les anciens membres de celui de comedia: (de gauche à droite) Yvonne Flükiger, Jacques Vallat, Suna Göhl, Kurt Küng, Jörg Zaugg, Niklaus Dähler, Markus Steiner (manque Daniele Fontana).



ANGELA KINDLIMANN, 25, VERLAGSVERTRETERIN, COMEDIA, JUGENDKOMMISSION

«Wenn wir Erfolg wollen, müssen wir geschlossen auftreten. Eigentlich wollen wir ja alle das selbe. Das Syndicom-Logo finde ich super, frisch, neu, spricht die Jugend an, fällt auf. Ich freue mich besonders darauf, von den älteren (in der Geko) zu lernen.» (sul)



CHARLY SCHLAEFLI, 59 ANS, CHAUFFEUR DE CAR POSTAL, YVERDON, SYNDICOM

«Au vu de ce qui se passe dans le monde du travail, la fusion est une bonne chose et une bonne formule. Avec plus de membres, on sera plus fort. Le logo me convient avec la représentation de tous les corps de métiers. La mayonnaise va bien prendre.» (ys)



ISABELLA VISETTI, 42, GIORNALISTA, PRESS COMEDIA, LUGANO

In generale una bella cosa. Per noi giornalisti ho qualche dubbio, in particolare per noi che siamo anche di una regione periferica come il Ticino. L'atmosfera: propositiva e simpatica in un congresso molto ben organizzato. Penso che la sfida sarà di portare avanti una politica sindacale in un'epoca nella quale non c'è molto ascolto per questi temi e le priorità sembrano altre. (bb)





Des informations plus complètes, des photos et tous les discours sont publiés sur le site www.comedia.ch.



Entre le rappel de la Commune de Paris de 1871 et la prochaine grève des femmes du 14 juin 2011, le congrès de syndicom aura aussi voté sur de nombreux objets.



MAYA ITIN, 30, COMEDIA (SEKTOR BUCH), BUCHLADEN RAPUNZEL, LIESTAL

«Am Kongress habe ich viele spannende Leute kennengelernt. Die Fusion ist einfach ein nötiger Schritt. Für uns Mitglieder wird das Angebot an Dienstleistungen sicher besser, auch wenn wir neu in einer Riesenorganisation drin sind, was etwas erschreckt. Der neue Name ist keine Herzenssache, aber na ja. Comedia hat in der Geschlechterfragen viel gemacht, daran müssen wir auch in der Syndicom arbeiten.» (sul)



ANDRÉ KÄPPLER, 44, POSTBOTE, GEKO, GÄCHLINGEN (ZH)

«Ich habe bereits regionale Anlässe von comedia besucht, um die anderen kennen zu lernen. Mit der Fusion ist das Mitgliedschafts-probleme möglicherweise einfach hinaus-geschoben worden. Beim Logo vermisste ich im ersten Moment das rot, doch ich sehe es als Chance, sich abzuheben.» (sul)



ROMY GENOUD, LA SOIXANTAINE, ASSISTANTE DE DIRECTION ET MILITANTE COMEDIA, VEVEY

«L'ambiance est très sympa, même si on est resté entre Romands. J'ai néanmoins des doutes sur le logo et quelques soucis avec la fusion. Les chômeurs disparaissent comme groupe. Il est important que Syndicom donne une vraie place aux femmes.» (ys)



JOSETTE PRAZ, 50 ANS, CALL CENTER SWISSCOM, SION, SYNDICOM

«La fusion va apporter des convergences. Nous aurons plus de poids dans les manifs et politiquement. On amène des cultures différentes et il faudra trouver un même chemin, comme celui de la coprésidence. Ces deux jours m'ont redonné de l'énergie pour continuer le combat.» (ys)



DANIEL VONLANTHEN, 57, WORK-ZEITUNG, COMEDIA (SEKTOR PRESSE), BERN

«Dieser Kongress wurde professionell vorbereitet, das merkt man. Die Fusion wurde aus der Not geboren. Bei uns JournalistInnen gibt es die Bedenken, dass wir an Gewicht verlieren. Wir werden aber von einander profitieren können beim Mobilisieren, z.B. bei der Abstimmung "Für eine Post für alle".» (sul)



DANILO OLGIATI, 51, POST LOGISTIC, SINDACATO COMUNICAZIONE, MANNO

Per essere forti la fusione è necessaria. La vera forza l'avremo però solo se riusciremo a raggiungere tutta la base. L'atmosfera al congresso è stata molto bella e la platea a dir poco entusiasta. Tutto organizzato molto bene. Nel mondo del lavoro il futuro me lo immagino complesso. Per chi oggi è stato eletto sicuramente non sarà facile. (bb)

Les choses qui ont une histoire

A cinquante ans, Gabriel Houlmann est imprimeur et membre de la commission du personnel chez Pressor SA à Delémont. Avec trois enfants entre 5 à 12 ans, il s'investit beaucoup dans l'organisation familiale. Sa femme travaillant à 60 %, il faut beaucoup jongler. Mais il arrive encore à écouter de la chanson française, en particulier Claude Nougaro, son idole. Une voix, une présence et des mots qui restent imprimés.

La neige vient taquiner la vieille ville de Delémont au lendemain de la visite du Conseil confédéral qui l'a qualifiée de « capitale du pays », le temps d'une séance hebdomadaire extra-muros. Sans tambour ni trompette, c'est à un syndiqué du coin que nous rendons visite. Gabriel Houlmann, imprimeur chez Pressor SA, est très touché que nous ayons pensé à lui pour le dernier portrait de *m-magazine*. Avec la chute des températures, nous sommes heureux de nous installer au chaud dans un petit café de la capitale de la République et canton du Jura.

Le temps des cabanes

Gabriel Houlmann, « Gaby » pour les intimes, a vécu une enfance et une jeunesse de rêve à Delémont.

La zone industrielle et les quartiers résidentiels se sont développés peu à peu. Mais, dans les années soixante, des champs et des forêts s'étendaient encore sur les hauteurs de Delémont. C'était le temps des cabanes avec les copains du quartier : « J'ai passé une enfance dans une liberté totale. On faisait des constructions démentielles, on grillait des cervelas pour les quatre heures. J'y ai même dormi » se souvient-il, les yeux pétillants à l'évocation de cette période dorée. L'école ? Il n'aimait pas trop ça. Trop timide pour réciter ou chanter devant ses camarades. Depuis, il chante dans un chœur et écoute beaucoup de chanson française. Il adore Nougaro et n'est pas peu fier d'avoir fait venir Maurane à Delémont en 2002.

Imprimeur par hasard

A l'adolescence, c'est le moment du choix d'un métier.

Gaby se verrait bien photographe, décorateur ou dans les médias.

Au milieu des années 70, c'est la crise horlogère. « Beaucoup de portes s'étaient fermées. »

Alors quand, « complètement par hasard », il voit une annonce d'apprenti conducteur-typographe au *Démocrate*, il se lance.

Le conducteur, c'est celui qui prend la forme en plomb, la serre dans un châssis et la met dans la presse à imprimer. « Au début, c'était la galère.

Le monde des adultes, des horaires. Très lourd, très physique » se remémore Gaby. Il assiste à la fin de l'impression typographique et la transition vers l'offset. Avec des machines de plus en plus performantes, « on est passé de l'artisanat à l'industrie ».

Combat, fusion et matière

A cette époque, il y avait tout une émulation autour du combat jurassien et la création du canton du Jura qu'il a vécue d'assez près : « On voyait ça comme l'aboutissement d'un rêve et, à cet âge-là, on a l'impression que tout sera possible. C'est bien retombé. » La vie sociale se fait beaucoup dans les bistrots. L'imprimerie vit au rythme des fusions de journaux. *Le Démocrate* et *Le Pays* fusionnent en 1992 pour donner naissance au *Quotidien Jurassien*. Il y a trois ans, l'imprimerie a pris le nom de Pressor SA. Gaby fait partie de la commission du personnel. Suite à un gros investissement au moment de la crise en 2008, le personnel a dû renoncer à son 13^e salaire. Un coup très dur dans le budget familial. Et le sentiment que tous les efforts pour l'entreprise ne sont pas reconnus. Il y a même un certain « mépris de la direction » qui pèse sur le climat dans l'entreprise.

L'arrivée du virtuel l'inquiète. D'ici 15 ans, une partie du métier va disparaître craint-il. « Je suis un homme du toucher. J'aime bien la matière, la démarche autour de l'objet, aller au magasin. » On ne sera donc pas trop étonné de son choix pour illustrer son métier de l'imprimerie. Gaby est venu avec un vieux bouquin de 1760, imprimé à Bâle. « J'aime bien les vieux objets, les vieux hôtels, les vieilles maisons, les choses qui ont une histoire... »

Texte et photo : Yves Sancey



200 000 salarié·e·s du textile en grève

En septembre dernier, le Cambodge a vécu la plus grande grève de son histoire. Le Gouvernement se montre cependant intraitable et les fabriques ont licencié les travailleuses et travailleurs à tour de bras. Mais les syndicats n'abandonnent pas : « S'ils ne me tuent pas, je continuerai de me battre », a déclaré un dirigeant syndical.

Les grandes marques comme GAP, H&M, Levis Strauss ou encore Adidas produisent au Cambodge, un lieu de production où les salaires sont les plus bas de tous les pays du monde. En Suisse aussi, on trouve des vêtements fabriqués au Cambodge : Charles Vögele, par exemple, vend des pantalons provenant du Cambodge pour 59 fr. 95, ce qui correspond pratiquement au salaire minimum d'une couturière cambodgienne.

Comme dans d'autres pays d'Asie, les salaires minimaux légaux au Cambodge sont fixés largement au-dessous du minimum vital. En 2010, le Gouvernement a annoncé qu'il voulait augmenter le salaire minimum de seulement 5 dollars par mois, ce qui le porterait à 61 dollars US, et de le geler jusqu'en 2014. Cela avec une inflation estimée entre 5 et 7 % et malgré le fait que les syndicats ont déjà sonné l'alarme et évalué à 93 dollars le salaire de subsistance au Cambodge.

Après des négociations salariales infructueuses, les fédérations syndicales indépendantes « Coalition of Cambodian Apparel Workers Democratic Unions » (C.CAWDU) et « National Independent Federation of Textile Unions of Cambodia » (NIFTUC) ont lancé un signal fort du 13 au 16 septembre 2010 : 201 770 salariées de 90 fabriques ont participé à une grève générale pour des salaires plus élevés, c'est-à-dire les deux tiers de l'ensemble des personnes actives dans l'industrie textile au Cambodge. C'est la plus grande grève jamais réalisée dans ce pays.

800 salarié·e·s licencié·e·s

La grève générale a été suspendue après trois jours, le 16 septembre, car le Gouvernement avait laissé

entendre qu'il y aurait des négociations salariales à la fin du mois. Mais les négociations n'ont jamais eu lieu. A leur retour dans les fabriques, près de 800 salariées ont été licenciées et de nombreux syndicalistes ont fait l'objet de plaintes ou de menaces. Les syndicats ont donc été contraints de lutter tout d'abord pour les réengagements et contre les plaintes pénales au lieu de se battre pour des salaires plus élevés. Entre-temps, près de la moitié des personnes licenciées retravaillent, mais 402 salariées de 16 fabriques, dont 67 dirigeants syndicaux, sont toujours sans emploi. Et les personnes qui ont été réengagées parlent de brimades. En font partie certaines restrictions, notamment l'utilisation des toilettes, ou le transfert dans d'autres départements.

Salaire minimum bien trop bas

Le Gouvernement a finalement introduit le nouveau salaire minimum, bien que beaucoup trop bas, au 1^{er} octobre 2010. La dépendance de l'exportation du textile est énorme* et la crainte est beaucoup trop grande de voir les investisseurs s'en aller. Le nouveau salaire minimum couvre seulement les deux tiers des dépenses quotidiennes des salariées. Et même avec ce salaire bas, on triche. La nouvelle législation est utilisée par les fabriques pour réduire la rémunération des ouvrières à la tâche (qui constituent la majorité des employées au Cambodge) : s'ils gagnaient jusqu'ici 70 dollars par mois sur la base du salaire à la tâche, ils voient aujourd'hui leur salaire ramené au minimum légal de 61 dollars.

C.CAWDU et NIFTUC exigent des négociations salariales encore en décembre. Etant donné que le salaire minimum légal en tant que salaire



de base est déjà entré en vigueur, les syndicats tentent de rehausser le revenu disponible des salariées par le biais de suppléments de salaire, par ex. pour les repas, ou d'allocations d'ancienneté.

Mais l'inlassable engagement des syndicalistes leur vaut de vivre dangereusement. Le 18 novembre 2010 déjà, un dirigeant syndical a été arrêté, puis fouillé par la police à la recherche de drogue qu'elle a « trouvée ». Au Cambodge, le trafic de drogue est sanctionné par une peine de 15 à 20 ans d'emprisonnement. Les syndicats craignent que de tels incidents ne se multiplient.

Christa Luginbühl, coordinatrice de la campagne Clean Clothes Suisse / Déclaration de Berne

* Le domaine de l'habillement représente 70 à 90 % des exportations cambodgiennes. Au Cambodge, près de 340 000 personnes travaillent dans des fabriques de chaussures et de vêtements. L'industrie textile est le troisième plus grand secteur après le tourisme et l'agriculture.

Les 201 770 ouvrières du textile ont payé cher leur participation à la grève en septembre 2010. Mais le capitalisme sauvage devra compter avec la résistance résolue de salarié·e·s défendant leur dignité. (photo Clean Clothes Campaign).

CACTUS

L'ACTE MANQUÉ DE PETER R.

Dans le *Matin Dimanche* (28.11.2010), le plus romand des journalistes alémaniques, Peter Rothenbühler (haut placé, juste sous Hoesli dans la hiérarchie rédactionnelle de Tamedia Suisse Romande) félicite les Bâlois et les Bâlois qui se sont « mobilisés » pour garder l'identité bâloise de leur *Basler Zeitung* qui risquait de tomber complètement en mains Blochero-zougo-zurichoises. Il clame sa confiance, et celle du peuple bâlois, en Suter (souvenez-vous de Crossair, le sauveteur de Swissair...) et Somm (biographe et ami de Blocher) pour faire un « journal ouvert à tous, miroir authentique de l'esprit des Bâlois ». Très bien, mais bizarre bizarre (oui je l'ai dit) que, dans un même élan identitaire, il n'ait pas l'an passé soulevé les peuples vaudois et genevois pour défendre leurs *Tribune*, *24 heures* et *Matin* divers tombés entre les mains zuricho-zurichoises de Tamedia. Au moins pour une fois, il ne pourra pas se noyer dans l'autosatisfaction qui le baigne généralement. Eteignons lamunière! (BRn)

CHAMPAGNE À TAMEDIA

Les éditeurs se plaignent toujours de faire un métier peu rentable. On apprend pourtant à la lecture de *Bilan* sur les 300 plus riches de Suisse (3.12.2010) que les affaires cartonnent chez Tamedia. Si la fortune cossue de la famille Coninx et de leur gendre Pietro Supino reste stable entre 1 et 1,5 milliard, on peut lire que la « valeur de marché de l'entreprise tourne actuellement autour du milliard de francs, 250 millions de plus qu'un an auparavant » : 33 % de hausse ! Le caviar et le champagne des uns se paient donc par la sueur, le stress, les rêves de devenir aussi un jour un peuple, la loterie, les hausses de salaire modestes et les licenciements des autres. Joyeuses fêtes à la Werdstrasse et ailleurs. (YS)

CONCOURS DE SYNDICALISATION DES MEMBRES

Diego Moretti de Caslano (secteur IGE) a gagné, pour la seconde fois, le 1^{er} prix au tirage de décembre, un week-end à deux à l'Hôtel Rotschuo (au bord du lac des 4 cantons). Elsbeth Sutter (secteur livre) de Baar et Franziska Schütz (IGE) recevront respectivement 250 et 100 fr. en chèques Reka.

VISCOM POUR LA FORCE OBLIGATOIRE ? ! ? ! ? !

La démarche de Viscom pour un fonds de formation professionnelle de force obligatoire a abouti malgré les oppositions et sera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2011. Toutes les entreprises de l'industrie graphique devront participer aux frais de la formation professionnelle. C'est une bonne chose, mais dommage, dommage que Viscom n'ait jamais voulu associer les syndicats à cette démarche malgré leur demande, et dommage que Viscom se refuse toujours à envisager la force obligatoire pour l'ensemble du CCT. Doit-on en conclure que Viscom ne serait intéressée que par la force obligatoire qui remplit ses caisses ? (BRn)

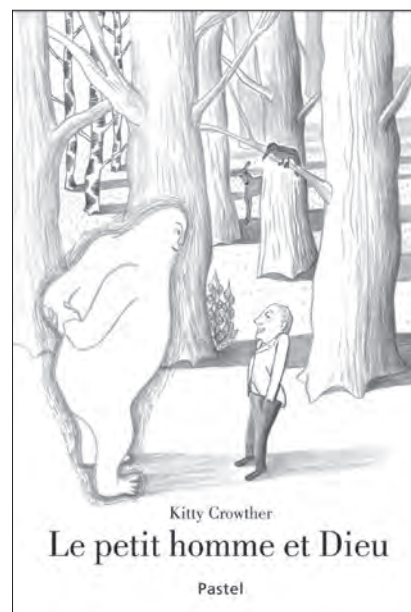
C'EST LE SECO QUI LE DIT !

Le Seco, par la bouche de son ministre Johann Schneider-Ammann, vient de confirmer ce que nous avons dit à propos de la révision de la LACI. C'est une révision d'exclusion de sans-emploi du droit au chômage pour combler un déficit prémédité. Le Seco prévoit que le jour de la mise en vigueur de la révision, le 1^{er} avril 2011, entre 14 000 et 17 000 personnes se retrouveront en fin de droit d'un seul coup ! Et par après, l'application de la loi baissera en moyenne de 10 à 12 % le nombre de chômeurs « officiellement inscrits et reconnus ». En tenant compte du fait que le Seco a pour habitude de sous-estimer les chiffres qui le dérangent, c'est d'ores et déjà une grande victoire pour la droite et les milieux patronaux qui pourront se vanter d'avoir fait baisser le taux de chômage en Suisse... en supprimant des « chômeurs » de la statistique ! (BRn)

Dieu ? Ma foi, tout comme un petit homme

« Vous savez quoi ? Je prendrais bien une de ces bières trapapistes belges qui vous font voyager. Tenez, une Orval... On dit que c'est un peu fort, mais pas du tout... Le palais qui danse avec le blé, rien de moins. Dieu lui-même s'en commande. Prenez-en une avec moi... Alors à quoi trinquons-nous ? A Dieu ?... Tiens, oui, c'est vrai, nous n'en parlons pas souvent, mais entre nous que voudriez-vous en dire... On en sait si peu. Rien d'autre que ce que l'on souhaite en imaginer, non ? Quelqu'un de bienveillant, qui sait se faire discret... un peu comme le dessine Kitty Crowther : bedonnant, transparent, bordé d'un joli trait orange fluo. Un Dieu tout simple. Qui se penche pour regarder. Qui sait être courtois. Kitty a toujours aimé accoster des sujets délicats. Ici son histoire est un conte, un vrai. L'histoire simple d'une rencontre entre un petit homme et Dieu. Ils s'échangent des questions, des réponses, des savoir-faire, des doutes. Dieu n'est pas plus fort que tout. Il sourit. Il se transforme. Il rêve. Il hésite. Il ne sait pas tout. Le petit homme non plus. Tant mieux. La page est blanche, ils se promènent au milieu. Ils ont tout le temps d'une journée. Le trait n'a rien d'une affirmation, il se laisse vivre. Il crayonne, pousse, bourgeonne. Des couleurs fleurissent. Papillonnent. Alors qu'elle était en train de terminer son ouvrage, l'auteure belge, née à Bruxelles d'un père suédois et d'une mère anglaise, a reçu le prestigieux prix Astrid Lingren, le plus grand prix de la littérature jeunesse. Elle n'a pas changé sa façon de travailler. Elle écoute ce que les personnages ont à nous murmurer et les questions qui les préoccupent. Les nôtres. Celles que nous évitons. Qu'en pensez-vous ? Il est pas mal son Dieu non ? Bien. Vous avez raison : Santé ! »

Karelle Ménine



Kitty Crowther, *Le petit homme et Dieu*, Pastel, 2010.

Attitude incompréhensible de Viscom

L'association patronale Viscom a annoncé aux syndicats comedia et Syna fin novembre durant la séance annuelle commune sur les questions économiques sa position sur la Déclaration de force obligatoire (DFO) du CCT. Pendant la durée de validité du CCT actuel (jusqu'à la fin 2012), une DFO n'entrerait pas en ligne de compte pour Viscom, même si elle est soutenue par une partie des entreprises.

Selon Viscom, le niveau de confiance mutuel est encore trop mince et devrait d'abord être élargi. Le CCT devrait d'abord « mincir » (la hauteur des suppléments pour le travail de nuit et travail du dimanche ainsi que les salaires minimaux hypothéquaient l'avenir des entrepreneurs) pour convaincre les entrepreneurs qui n'ont pas encore adhéré à l'association patronale...

Pour les deux syndicats, cette position est incompréhensible. Élargir le champ d'application du CCT par le biais de la DFO est depuis 1994 un objectif syndical dans notre branche. La DFO amène une certaine régulation de la concurrence

et évite les pires formes de dumping social et des prix. Elle met aussi une barrière aux tentatives patronales d'exclure le syndicat de l'entreprise, puisqu'elle l'impose comme garant de la bonne exécution du CCT.

Refus politiquement motivé

Nous savons que de nombreux patrons redoutent que la DFO oblige à mettre sur pied des commissions paritaires pour contrôler l'application du CCT avec un pouvoir de sanction sur les entreprises qui ne le respectent pas. De plus, le discours dominant à Viscom reste le couplet libéral contre « l'ingérence de l'Etat » dans le partenariat social.

La conférence de branche du 11 septembre avait dénoncé dans une résolution adoptée à l'unanimité la volonté de Viscom de ne soutenir la DFO que contre un CCT light. La position de Viscom et de ses entreprises membres reste à l'avenir plus contradictoire que jamais dans la question de la DFO : ils ne peuvent pas à la fois se plaindre de la concurrence déloyale des entreprises « sauvages » et en même temps refuser la possibilité d'étendre le CCT à toute la branche. Nous restons déterminés à mener le combat pour obtenir la DFO.

Pedro Sancho, secrétaire central IGE

SCHUMACHER SA (FR) PERD 60 EMPLOIS

Pas de cadeau sous le sapin

L'entreprise de reliure Schumacher SA à Schmitten (FR), un des plus grands employeurs de la Singine, est confrontée à de graves difficultés. Elle prévoit de supprimer 60 emplois sur les 212 qu'elle compte aujourd'hui.

Dès 2008, une restructuration avait entraîné la disparition de 80 emplois à Schmitten. L'opération avait été répétée au premier semestre 2010, pour une bonne vingtaine d'emplois. Le personnel venait pourtant d'accepter, en début d'année, des sacrifices salariaux allant jusqu'à 8%... Seule une allocation de durée limitée de la fondation Schumacher avait permis de ramener la baisse de salaire à 3%. Une demande de prolongation de cette aide en 2011 a été soumise à la fondation patronale.

Dans un premier temps, les syndicats comedia et Syna ont prié la société Schumacher de ne prononcer aucun licenciement avant la fin de cette année. En outre, le délai de consultation devra être prolongé au moins jusqu'au 5 janvier 2011, au lieu du 18 décembre. Car 8,5 jours sont insuffisants pour examiner, avec la parti-

cipation active des travailleuses et travailleurs concerné-e-s, les mesures susceptibles d'éviter les licenciements. D'autant plus qu'il n'est plus possible de prolonger la réduction de l'horaire de travail.

Swisscom délocalise

Swisscom, l'opérateur majoritairement aux mains de la population suisse, a contribué aux difficultés actuelles en confiant dès 2012 à un « entrepreneur général spécialisé » établi en Allemagne la production de ses annuaires téléphoniques, soit env. 6% du chiffre d'affaires de Schumacher. Il est absolument scandaleux qu'une entreprise florissante et soutenue par la Confédération affaiblisse ainsi la place industrielle suisse. Après des tergiversations, Swisscom Directories a finalement consenti à confier à Schumacher SA, pour 2011 encore, le même volume de commandes qu'en 2010. Une telle mesure permettra visiblement de sauver jusqu'à sept emplois (cf. *La Liberté*, 11.12.2010).

CCT pas valable à Schmitten ?

« L'entreprise n'a pas d'argent pour financer un plan social. » Ces propos de Raoul Philippa, président et délégué du conseil d'administration, rapportés par la *Berner Zeitung* (8.12.2010), ont fait l'effet d'une gifle. Apparemment, les prescriptions du CCT de l'industrie graphique ne seraient pas valables à Schmitten. Ce texte exige expressément un plan social en cas de licenciement collectif. Le canton de Fribourg est également invité à prendre des mesures actives et à soutenir financièrement le perfectionnement et la reconversion professionnelle du personnel concerné. En effet, un grand nombre de ces personnes exposées au chômage ne disposent pas de qualifications spécifiques. A l'heure de la mise sous presse de *m-magazine*, le personnel est en discussion avec les syndicats à propos des prochaines étapes à prévoir.

Hans-Peter Graf, secrétaire central industrie graphique et emballage

Emplois menacés dans l'imprimerie

Depuis le 24 novembre 2010, le groupe Basler Zeitung Medien (BZM) appartient au Bâlois Moritz Suter, propriétaire d'une compagnie d'aviation et fondateur à l'époque de Crossair. Suter considère que le principal défi qui l'attend consistera à assainir le secteur de l'imprimerie. Songe-t-il à s'en défaire ?

Des centaines de personnes travaillent au centre d'impression de journaux de la *Basler Zeitung* (BaZ) à Bâle ainsi qu'à l'imprimerie offset

Birkhäuser (filiale de BZM) à Reinach (BL). Si nous prenons au sérieux les propos de Moritz Suter, ces emplois sont en réel danger. A moins que la vente de ces sites ou une coopération avec d'autres imprimeurs n'ouvre de nouvelles perspectives aux deux imprimeries ?

Les capacités d'impression inutilisées se sont encore accrues à Bâle, suite à la perte d'un contrat d'impression portant sur 400 000 exemplaires de la version allemande du magazine *Coopération*. Pourquoi donc ne pas chercher du côté de Peter Wanner d'AZ-Medien ? Son imprimerie de journaux de Subingen (SO) est technologiquement désuète et le centre d'impression bâlois serait à même de traiter les mandats en

question. Vente ou coopération, les deux variantes entrent en ligne de compte.

Ainsi la concurrence fait rage, et pas seulement dans l'offset rotative. L'impression d'emballages et d'offset à feuilles est elle aussi sous pression. Or ce sont les principaux domaines d'activité de l'imprimerie Birkhäuser à Reinach. On saura d'ici quelques mois si Moritz Suter prend à cœur ce travail. Le personnel attend de Suter qu'il se prononce dans les meilleurs délais sur l'avenir des deux imprimeries, et donc sur les emplois en jeu.

**Hans-Peter Graf, secrétaire central
secteur industrie graphique et
emballage**



COMMENTAIRE

Leçon bâloise

«Un journal n'est pas un banal produit, de même qu'un éditeur est davantage qu'un entrepreneur. Les journaux n'appartiennent pas seulement à leur propriétaire, mais aussi à la société.» C'est ce qu'écrivait en 1980 Marc Lamunière, fondateur d'Edipresse et père de Pierre Lamunière, qui a vendu en 2009 ses journaux à Tamedia.

Bâle a illustré, ces dernières semaines, comment se vérifie la seconde phrase de Lamunière quand les principes énoncés dans la première sont bafoués. Tito Tettamanti était un spéculateur mû par des calculs politiques. Il visait à rééditer avec le quotidien bâlois son coup de maître de 2002 avec la *Weltwoche*, soit freiner les visées expansionnistes des éditeurs zurichois (Tamedia, Ringier et NZZ) et, sous couleur de «diversité médiatique», influencer le lectorat aux idées libérales.

Le pari était de réveiller les réflexes nationalistes, dans la seule agglomération trinatio-

nale du pays. Les gardiens de l'idéologie UDC visaient à s'implanter dans un canton où leur parti n'a pas encore fait la conquête de la bourgeoisie. Mais la *NZZ am Sonntag* veillait et a révélé que le chef spirituel de l'UDC, le milliardaire Blocher, était désormais engagé à Bâle – sur le terrain des affaires, sur celui des idées et politiquement de surcroît.

Beaucoup de gens ne l'ont pas supporté. On a constaté alors le bien-fondé des propos de Lamunière. Malgré les frustrations engendrées par la *Basler Zeitung* (BaZ), fruit d'une fusion malheureuse que la société bâloise n'a pas digérée même après 33 ans, la levée de boucliers a été immédiate. Les discours lénifiants de l'«éditeur» Martin Wagner ont été qualifiés de paroles creuses et le renouveau que Somm était censé apporter à la rédaction de poudre jetée aux yeux. La *BaZ* courait tout droit à sa perte. En cinq jours, près de 20 000 Bâloises et Bâlois ont proclamé leur volonté de

«sauver» Bâle – et pas seulement son quotidien. Cela faisait longtemps qu'un tel élan citoyen n'avait plus abouti en Suisse.

Tettamanti / Blocher / Wagner ainsi que Hagemann sont repartis. Somm restera, mais en sachant qu'il ne convaincra sa rédaction et son lectorat qu'en misant, comme il en a le potentiel, sur le libéralisme et le pluralisme. Enfin, les Bâloises et Bâlois ont donné un avertissement clair aux médias suisses. Ils ont montré que chez nous aussi, il reste des personnes qui remarquent quand l'affairisme menace les bases de la démocratie et qui protestent énergiquement contre un tel danger. Il reste à espérer que les éditeurs zurichois avides de croissance se souviendront de la leçon.

Andi Gross



Le précarariat doit reprendre le combat

Les Assises internationales du journalisme lancent un appel solennel à une réorganisation active de la profession et à l'émergence de nouvelles formes de solidarité. Double objectif : enrayer la dégradation de la qualité de l'information et stopper la précarisation galopante des journalistes.

« Quand des journalistes acceptent de faire de piges pour 30 euros le feuillet, on se demande jusqu'où va continuer la descente aux enfers ! » Pour Martine Rossard, déléguée du Syndicat national des journalistes (SNJ) – organisation de militants majoritaire dans le paysage médiatique de l'Hexagone – « le dévoiement du statut de journaliste est inadmissible ». « En matière de rémunération, on trouve tout et n'importe quoi. Aucun barème pour les piges !... C'est comme s'il n'y avait pas de SMIC en France !!! »

Articles et petites mains

Les éditeurs tiennent le couteau par le manche. Nombre d'entre eux imposent leurs conditions aux journalistes traités comme des petites

De plus en plus de journalistes vivent dans des conditions plus précaires – l'expression d'une perte de statut ? Pistes de combat ébauchées à Strasbourg.

(photo Ex-Press)



mains, simples « fournisseurs d'articles ». De telles pratiques ne sont certes pas nouvelles. Des voix se sont élevées depuis plus d'une décennie pour dénoncer la dégradation des conditions de travail et son impact sur la qualité journalistique. Elles ont malheureusement longtemps prêché dans le désert.

Les travers de la presse, Balzac les dénonce déjà dans *Les Illusions Perdues*. Mais la grande nouveauté réside dans la diversification des modalités de précarisation, toujours plus nombreuses et efficaces. Les témoignages sont légion. Au Progrès de Lyon, certains pigistes sont au même tarif depuis 15 ans. Des jeunes aspirants journalistes, diplômés de l'Institut d'études politiques, se voient contraints d'accepter des stages d'un an payés 400 euros par mois. Et on leur fait bien comprendre qu'ils doivent s'estimer chanceux !

C'est à nous de nous organiser

Tout se passe comme s'il y avait désormais différentes catégories de précaires au sein d'une profession qui, globalement, se précarise. Le statut de salarié est lui aussi menacé. De plus en plus d'entreprises de presse proposent aux pigistes un statut d'auto-entrepreneur. Dans ce cas, les charges sociales sont alors entièrement à leur charge. Un piège, un miroir aux alouettes dans lequel

tombent grand nombre de jeunes. « L'impact de la précarité sur la qualité de l'information est indéniable. La restriction des coûts est telle que les permanents d'une rédaction font de moins en moins de terrain. Grand reporter désormais, c'est pour ceux qui vont jusqu'à la zone 5 du RER », ironise le vice-président de la Commission de la Carte d'identité des journalistes professionnels, Eric Marquis du magazine *L'Express*.

« C'est à nous de nous organiser. Nous ne pouvons pas rester en permanence dans le registre de la plainte et de la revendication. Nous devons stopper cette spirale infernale et faire en sorte que les conditions ne se dégradent pas davantage. Si ce n'est pas déjà trop tard ! », alerte Raphaël Baldos du collectif Objectif Plume. Recenser les mauvaises pratiques des employeurs, trouver des solutions pour les jeunes qui, souvent malgré eux, font du dumping dans l'espoir de faire leur place, se syndiquer dès l'entrée dans le monde du travail, autant de pistes pour tenter de sortir de l'ornière.

Claudine Girod, Strasbourg

Liens :

www.objectif-plume.fr et www.pigiste.org
Pour le manifeste des « médias lents » développé durant les Assises, voir www.slow-media.net/

EN SUISSE AUSSI !

« La Suisse n'est pas épargnée par la dégradation drastique des conditions de travail. Depuis 2004 et la dénonciation de la CCT en Suisse alémanique et au Tessin, nous subissons un vide contractuel qui a des effets marqués pour les journalistes free-lances. Cela se traduit par une pression à la baisse sur leurs revenus », résume Stéphanie Vonarburg, secrétaire centrale de comedia.

« Les problèmes sont multipliés par la concentration des médias, l'échange d'articles entre différents titres dans la presse écrite et la dégradation des nouveaux accords de droit d'auteur. Il est toujours plus difficile pour un journaliste libre d'utiliser plusieurs fois un article ou un sujet. Pour beaucoup de journalistes free-lances qui se sont spécialisés ou travaillent comme correspondants, cela diminue les possibilités de publication et provoque des pertes de revenu supplémentaires. »

Constat identique à la *Tribune de Genève*, comme nous dit un journaliste : « La situation est très tendue aujourd'hui. Les plus précaires sont encore plus précairisés... Non seulement il devient de plus en plus difficile pour eux de décrocher un mandat, mais en plus, les tarifs sont souvent revus à la baisse. » (CG)

Danger pour la démocratie

Les syndicats de journalistes comedia et impressum s'inquiètent de l'évolution de la presse et ont organisé récemment des débats de réflexion. Le 10 novembre, comedia organisait un débat sur « Est-ce que la concentration de médias est réellement l'unique solution ? » Le 26 novembre, l'Université de Fribourg et impressum organisaient un Forum Etat et Médias : « Les médias doivent être soutenus par l'Etat et si oui comment ? »



3^e débat médias organisé par comedia le 10 novembre dernier. Depuis la gauche : Andreas Gross, CN PS ; Josefa Haas, Institut des médias ; Stefan Keller, président du secteur presse de comedia ; Colette Gradwohl, réd. en chef *Der Landbote* ; et Hannes Britschgi, journaliste à Ringier. (photo Sabine Rock)

Le 10 novembre dernier, comedia organisait son 3^e débat médias à Zurich. La controverse entre le Prof. Kurt Imhof de l'Université de Zurich et Pietro Supino, le président de Tamedia le principal éditeur de journaux en Suisse a plané sur les discussions. La recherche d'Imhof montre que les gratuits sont une des grandes causes de l'apauvrissement et de l'appauvrissement des contenus. Pour Andreas Gross (PS), un des intervenants, « le danger est sérieux pour la démocratie, spécialement en Suisse avec la démocratie directe. La presse écrite n'est plus en mesure d'assurer

la formation de l'opinion publique. Il faudrait penser à un soutien à des éditeurs analogue à celui de la SSR, financé par la redevance et soumis à un contrat de prestation qui assure la qualité. »

Le contrat de prestation a également agité les esprits au Forum Etat et Médias coorganisé par impressum le 26 novembre dernier à Fribourg. Deux opinions cristallisent les fronts. Pour Peter Rothenbühler, directeur éditorial adjoint Edipresse, les médias ne sont pas responsables envers l'Etat et la société, mais uniquement envers le lecteur. Hans-

Jürg Fehr (PS) pense au contraire que les médias ont un rôle et une responsabilité sociale envers notre démocratie. Le secrétaire général de l'UDC Martin Baltisser a plaidé pour davantage d'intervention de la Commission de la concurrence contre les concentrations dans la presse régionale. Martine Brunschwig Graf (PLR) a plaidé pour que le décryptage des médias soit désormais enseigné à l'école. D'autres débats vont sans doute encore suivre !

Yves Sancey

CONSEIL SUISSE DE LA PRESSE

Publication en dépit d'une « interdiction »

Le *Tages-Anzeiger* (TA) avait décrit le combat mené des années durant par les parents d'un enfant gravement handicapé contre une assurance responsabilité civile. Les parents s'étaient adressés de leur propre chef au journal. Plus tard ils avaient retiré leurs informations, n'étant pas d'accord sur différents points d'une première version de l'article. Jugeant cette histoire d'intérêt public, le journal TA avait décidé de la publier quand même, en protégeant les personnes en cause par un anonymat complet.

Le Conseil de la presse fit valoir que, du moment qu'un informateur s'adressait à une rédaction en dévoilant des informations confidentielles, il faisait le pas décisif vers le public. Il ne pouvait plus, par la suite, retirer arbitrairement ses informations et en interdire la publication, à moins qu'un accord explicite ait été passé entre l'informateur et le journaliste.

(Prise de position 42 / 2010 ; www.presserat.ch/28260.htm)

Diffusion d'informations et d'images provenant de Facebook

Blick avait révélé qu'un footballeur était « le chef de la filiale suisse de la mafia des paris ». Les informations provenaient du profil Facebook de l'impliqué. Ce dernier avait protesté contre la publication et prétendu que le journal *Blick* se serait procuré illicitement un accès à sa page sur Facebook. Le journal a-t-il réellement eu accès aux informations en se faisant passer pour un ami fictif sur Facebook ? Le Conseil de la presse n'en a pas la preuve. Cependant, l'article le rendait identifiable en dehors de son milieu social restreint et par conséquent violait sa sphère privée. La communication dans un réseau social comme Facebook – même si celui-ci est en partie accessible à tout le monde – sert généralement à l'échange d'images et d'informations entre personnes privées et ne vise pas le public.

(Prise de position 41 / 2010 ; www.presserat.ch/28240.htm)

NON sans appel des Genevois

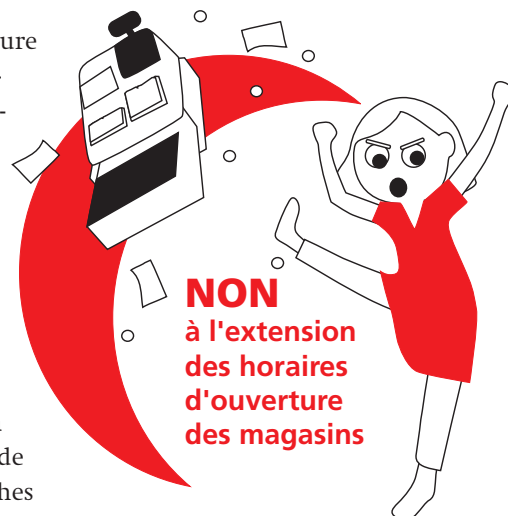
56,1% des citoyennes et citoyens genevois ont voté contre la révision de la LHOM. Un vote qui sanctionne la vision des partis de droite où la consommation est le seul loisir tout comme le seul moteur de croissance d'emploi.

Pas de banalisation des ouvertures tardives, pas de surconsommation inutile. C'est ce que ce vote rend évident. Le refus des Genevois s'appuie sur un constat : les commerces ouverts le soir (épiceries ou la gare et l'aéroport) suffisent. Mais aussi sur une préoccupation sociale : le confort des consommateurs ne peut se faire au détriment des conditions de vie et de travail des vendeuses et vendeurs. Et cette attention au travail ce sont les vendeuses et les vendeurs qui l'on fait savoir haut et fort en s'engageant largement en premier lieu dans la récolte des 15 000 signatures nécessaires au référendum en juillet dernier, puis dans la campagne. Une campagne que le

personnel de vente, soutenu par des syndicats, s'est appropriée. La créativité s'est exprimée tout au long de la campagne avec fêtes de solidarité, tango dans les rues ou happening. Cette volonté de refuser la libéralisation des horaires d'ouverture des commerces a grandi tout au long de ces quinze dernières années. Lors des différentes votations cantonales sur le sujet, la population a voté dans 60% des cas contre les ouvertures prolongées entre 1996 et 2000. Entre 2001 et 2005, les libéralisations ont été rejetées dans 66% des cas, et 88% des cas entre 2006 et 2010. Et en septembre dernier, c'est Saint-Gall qui refusait encore par 63,5% des voix le passage de 19h à 20h de l'heure

de fermeture des magasins. Pourtant la droite patronale ne s'avoue pas vaincue et l'on parle déjà à Genève de 3 dimanches ouverts, une aberration au vu du résultat de ces votations.

Valérie Solano



LIBRAIRES

Salaires à la hausse

Le salaire des libraires sera relevé l'an prochain. Pour les employées de Payot, l'augmentation sera de 60 fr. pour les salaires effectifs qui se situent au-delà de la grille salariale, et de 30 fr. pour les apprenties. En Suisse alémanique, l'échelle de salaire a été revalorisée de 100 fr. pour la première année après le CFC, de 50 fr. dès la quatrième année de pratique, pour ceux qui sont au-delà des minimaux, la revalorisation est de 0,5% sur les salaires effectifs. Pour les librairies soumises à la CCT romande signée entre l'Asdel et comedia, l'augmentation sera de 50 fr. pour tous les niveaux de l'échelle salariale.

Les négociations ont été menées dans un contexte plutôt défavorable puisque le taux de renchérissement du mois d'octobre, qui sert de base de référence aux conventions collec-

tives de la branche, est cette année très faible (0,3%). Par ailleurs, si le commerce de détail se tient plutôt bien, le chiffre d'affaires du commerce du livre a subi, en Suisse, un net tassement lié à la baisse de l'euro répercutée par les diffuseurs (il faut en effet vendre plus de livres à prix plus bas pour maintenir son chiffre d'affaires). Néanmoins les patrons de librairies ont été sensibles aux augmentations des primes d'assurances maladie qui pèsent lourd dans les budgets. Mais c'est surtout la qualification des libraires, élément crucial pour une librairie, qui a été mise en avant par les commissions de négociation et les syndicats, ainsi que l'intensité du travail en constante augmentation.

Valérie Solano

FRANCE

On l'a appris début novembre. Le livre numérique sera à prix unique, fixé par l'éditeur. La loi a été adoptée par le Sénat pour maintenir l'équilibre entre petits et grands distributeurs. (YS)

ÉTATS-UNIS

Avec la librairie en ligne eBooks, Google fait une entrée tardive, mais en force, sur le marché américain du livre électronique. Trois millions d'ouvrages, dont plusieurs centaines de milliers de nouveautés censées appâter le gogo, sont disponibles depuis le 6 décembre. Le lancement est prévu en 2011 en Europe. Le livre acheté est lisible sur plusieurs supports, avec choix de la typo, de la taille de la police et l'espacement des lignes. eBooks est ouverte à tous les revendeurs. L'association américaine des libraires indépendants a signé un accord avec Google. (YS)

Commerce en ligne réintégré dans la loi

Le Conseil national soutient à nouveau la Loi sur le prix du livre et refuse la séparation absurde entre le commerce en librairie et celui par voie électronique. Un régime d'exception qui vouerait les librairies à une disparition certaine. Le Conseil des Etats se replongera dans le dossier au printemps prochain.

Le réexamen au Conseil national de la Loi sur le prix du livre, le jour de la Saint-Nicolas, a montré que le champ d'application de la loi doit inclure le commerce électronique pour que la loi fasse sens. Hans-Jürg Fehr (PS) a été très clair, en reprochant aux partisans de l'exception du commerce en ligne de jouer un double jeu.

Si le commerce électronique était exclu du champ de la Loi sur le prix du livre, comme le préconise le Conseil des Etats, les librairies seraient vouées à une disparition certaine. Car la clientèle se contenterait d'y feuilleter les ouvrages et ferait ses achats par Internet. Ainsi, la loi n'atteindrait pas son objectif, à savoir garantir la diversité de l'offre de livres et la présence d'un réseau dense de librairies.

Commerce international

Hans Kaufmann (UDC) craint des difficultés douanières, dans le cadre du commerce en ligne transfrontalier. Il s'inquiète pour les douaniers, qui devraient ouvrir chaque colis de livres pour s'assurer du respect du prix en rayons. Or il suffit d'un clic de souris sur le site des librairies

en ligne pour obtenir cette information. En outre, Kaufmann reproche aux partisans de la loi de détruire des emplois. A l'en croire, la population passerait à l'avenir toutes ses commandes auprès de librairies en ligne étrangères, qui ne sont pas astreintes à la TVA, si l'on n'exceptait pas de la loi le commerce électronique. Le danger est pourtant ailleurs. Si l'on exclut du champ de la loi le commerce électronique, les emplois disparaîtront dans les librairies suisses.

Le Conseil fédéral a prétendu qu'une telle intervention du législateur violait l'accord de libre-échange. Or une expertise de l'Association suisse des diffuseurs, éditeurs et libraires ainsi qu'une décision de la Cour de justice européenne tirent des conclusions opposées: les restrictions au libre-échange sont autorisées, lorsqu'elles sont dictées par des considérations de politique culturelle.

Retour au Conseil des Etats

La Commission de l'économie et des redevances (CER) du Conseil des Etats devrait s'occuper dès le 25 jan-

vier 2011 du champ d'application de cette loi, seule divergence restante entre les deux Chambres. On ignore si Bruno Frick (PDC) parviendra une nouvelle fois à s'imposer. Une partie des députés lui avaient emboîté le pas, jugeant que le régime d'exception en faveur du commerce électronique transfrontalier pénalisait les acteurs indigènes de la branche, ce qui les avait conduits à voter un régime d'exception pour tout le commerce en ligne. Entre-temps, chacun devrait avoir compris la nouvelle discrimination ainsi créée – pour le commerce en librairie. A moins bien sûr que les considérations idéologiques n'aboutissent à un déni de réalité et que l'on ne tienne à imposer partout les lois du marché, qu'il s'agisse de biens culturels ou de charcuterie. Le Conseil des Etats examinera la proposition de la CER à sa session de printemps. Il reste donc du temps pour rediscuter du modèle d'affaires de la branche avec les membres intéressés du Conseil des Etats.

**Danièle Lenzin, secrétaire centrale
livre et diffusion de médias**

Proposition de livre

GRANDEUR ET MISÈRES DE LA PRESSE POLITIQUE. LE MATCH GAZETTE DE LAUSANNE – JOURNAL DE GENÈVE D'ALAIN CLAVIEN, ÉDITIONS ANTIPODES, LAUSANNE, 2010

La *Gazette de Lausanne* (1898-1991) et le *Journal de Genève* (1826-1998) ont été des quotidiens parmi les plus fameux de Suisse, appartenant tous deux dès la fin du XIX^e siècle au club select des journaux dits «de référence», tissant entre eux une relation étrange faite à la fois de connivence et de concurrence. Ils ont défendu au coude à coude un

même idéal politique libéral-conservateur et ont plaidé pour la sauvegarde d'une presse politique de qualité, jugée nécessaire au débat démocratique. Mais ils se sont aussi violemment combattus l'un l'autre pour s'imposer sur un marché saturé, de plus en plus dominé par la presse d'information. Basé sur une riche documentation inédite, neuf dans son approche comparatiste, ce livre part de cet affrontement pour raconter comment la presse politique, seule légitime au



tour du XX^e siècle, doit peu à peu céder sa place à une presse politiquement neutre, dite bientôt «d'information», qui s'impose d'abord économiquement, par la force de ses tirages, puis moralement, en faisant admettre que l'information est la mission première du journalisme, plus importante que le commentaire et le positionnement politique.

Ils et elles nous quittent

En lien avec la fusion de comedia et du Syndicat de la communication le 1^{er} janvier 2011, cinq collaborateurs et collaboratrices, qui avaient un contrat de travail limité se terminant à la fin de l'année, quittent notre syndicat. Trois collaborateurs et collaboratrices ont démissionné. En outre, six employé-e-s partent à la retraite.

ANGELA ALTIERI

Angela Altieri a commencé son activité en janvier 2010 comme collaboratrice administrative. Elle s'occupait des cours de formation permanente professionnels. Angela se distingue par sa compétence professionnelle et son bon contact avec les membres. Selon son désir, elle part au service de formation de Viscom. Ses collègues lui souhaitent bonne chance pour l'avenir. (hk)



THERES FEHLMANN

En principe, Theres Fehlmann a déjà atteint l'âge de retraite depuis un an ; mais elle est restée pour assurer le transfert des finances de comedia. Arrivée en avril 2001 comme responsable des finances, elle a discipliné avec succès les dépenses et dirigé en plus la caisse de chômage. Comedia remercie cordialement Theres pour son agréable collaboration de plusieurs années. Nous lui souhaitons des temps plus calmes ! (rk)

MÉLANIE KERN

En février 2005, Mélanie Kern commençait son activité de secrétaire administrative au secrétariat régional de Berne/Haut-Valais. Elle s'est distinguée par sa grande compétence professionnelle et sa réflexion politique acquises chez Unia. A côté, elle étudiait la théologie. Des études qu'elle va finir l'année prochaine avant de rejoindre le vicariat. Ses collègues du secrétariat lui souhaitent que du bonheur pour l'avenir. (jt)



ÉDITH MOLLET

Il y a onze ans exactement, Edith Mollet commençait son travail au secrétariat de la présidence. Jusqu'en 2005, elle travaillait pour et avec Christian Tirefort, puis pour la coprésidence. Elle a notamment organisé les Congrès nécessitant une planification à long terme et a tenu les procès-verbaux du Bureau. Nous lui souhaitons tout de bon pour sa nouvelle vie et beaucoup de rencontres captivantes. (dl)



HEIDI MÜLLER

Elle est entrée en août 2009 à la caisse de chômage comedia. Avec la crise et le fort chômage, Heidi Müller a soutenu notre caisse à la Centrale, mais par moments aussi à Zurich. Ses solides connaissances acquises en 12 ans à la caisse de chômage Unia ont été très précieuses. Nous lui souhaitons un bon passage dans cette nouvelle période de la vie. (tf)

EDITH NOTARI ET MARIE-THÉRÈSE VAN DER LINDEN

Avec le départ au 31 décembre d'Edith Notari et Marie-Thérèse Van der Linden, les régions Tessin et de Bâle disent au revoir à deux nettoyeuses appréciées. Nous leur souhaitons le meilleur pour l'année prochaine. (ys)

MARLISE PÉREZ

La voix aimable à la réception centrale de comedia appartient à Marlise Pérez. Elle y est active depuis le 1^{er} novembre 2008. Elle effectuait également d'autres tâches : gestion de patrimoine ou expédition des AG CFF. Bientôt elle pourra se plonger encore davantage dans les mots croisés ou faire des excursions plus fréquentes en bicyclette. Nous lui souhaitons le meilleur pour l'avenir. (mf)



KATRIN REBER

Katrin Reber a fait une longue carrière dans les syndicats. Elle prend sa retraite le 31 janvier 2011. Elle entrait le 1^{er} octobre 1971 à l'Union suisse des lithographes. Elle y a travaillé à la comptabilité et à la caisse de chômage. Nous la remercions cordialement pour son travail et son engagement. (tf)



ROGER SEILER

Entré comme concierge à la Centrale de comedia le 1^{er} juillet 2010, Roger Seiler a rempli parfaitement sa fonction dès le premier jour. En vue de la fusion, il s'est également occupé du réarrangement des bureaux et des archives. Nous le remercions cordialement pour son engagement formidable et lui souhaitons bonne chance pour l'avenir. (mf)

FEDORA SOLDINI

Elle a commencé au Syndicat du livre et du papier en 1995 puis elle a connu la fusion avec comedia. Durant ces années, Fedora Soldini a représenté un point de référence important pour ses collègues. Responsable administrative et occupée par le chômage, elle aussi a donné une aide très concrète. Le mouvement syndical tessinois lui est reconnaissant. Meilleurs vœux Fedora pour ton Troisième Âge ! (gc)



HASTA LA VISTA, MISCHA !

Mischa von Arb va partir trois ans pour un projet de développement en Bolivie. Coordinateur du secrétariat régional, il s'occupait d'une manière compétente depuis trois ans à Zurich du secteur presse et de la Commission des livres. C'est avec regret que nous le voyons partir. Sara Vogt sera la nouvelle personne de référence pour les médias. Bienvenue Sara et muchas gracias à Mischa ! (svo)

CLAUDE-ALAIN FRUND

Claude-Alain travaille depuis le 1^{er} octobre 2004 à comedia comme responsable du secteur formation au secrétariat central. Il a contribué de manière décisive à l'élaboration et au développement de la formation professionnelle des polygraphes, technologues d'impression et apprenties de l'impression. Son grand défi, c'était d'offrir des cours de formation axés sur les nouvelles technologies dans les Centres de formation de comedia. Des centaines de professionnels ont bénéficié de cette offre.

Il a toujours été très présent sur le terrain : dans les instances de l'Eracom et des commissions d'apprentissage romandes, actif lors des visites syndicales d'apprenties dans les classes, en appui de la commission de négociation du CCT pour toutes les questions liées au droit à la formation, dans plein d'actions syndicales et politiques comme militant, répondant à chaque sollicitation d'un membre ou d'un secrétaire avec rapidité, précision, compétence et humour.

Il a choisi à l'avenir de collaborer avec Movendo, l'institut de formation des syndicats accessible à tous les syndiqués. C'est clair : nous y perdons et Movendo y gagne largement dans cette opération. Mais nous le remercions chaleureusement pour tout (et le reste...), nous lui souhaitons pleine réussite en étant sûrs que ses qualités humaines lui permettront de surmonter toutes les difficultés inhérentes à chaque nouveau défi. Et nous nous inscrirons au maximum de cours pour le rencontrer souvent. (br)



MERCI CAROLE...

Carole Aubert a commencé son boulot chez comedia le 1^{er} janvier 2009 avec deux « handicaps » de taille : d'abord celui de prendre le relais de deux supers secrétaires, Beatriz Rosende et Karelle Ménine, et ensuite celui de ne pas avoir d'expérience directe ni dans le milieu syndical, ni dans celui de l'industrie graphique.

Eh bien, on peut dire qu'elle les a balayés plus vite que son ombre : elle a tout de suite tout compris, comment aborder le travail de secrétaire non pas comme une fonctionnaire, mais comme une militante. Carole a choisi son camp définitivement et inconditionnellement du côté des salariées, du côté de tous les précarisés de notre société en Suisse et ailleurs. Demandez ce qu'en pensent les patrons qui ont eu affaire à elle !

Tous les membres et militantes, toute l'équipe de comedia Suisse romande, toutes celles et ceux qui ont été en contact avec elle peuvent témoigner qu'elle a tout donné d'elle-même dans la prise en charge des dossiers collectifs et individuels, dans l'action syndicale et dans les contacts humains.

Je peux témoigner de sa recherche permanente pour approfondir tous les sujets qu'elle abordait, pour mettre le travail d'équipe au premier plan que ce soit avec les commissions du personnel, avec les comités de sections, avec ses collègues de travail.

Elle a décidé d'arrêter son boulot après les 2 ans de contrat à durée déterminée, mais elle fera la « jonction » avec la personne qui sera engagée à sa place. Elle était réengagée à Syndicom mais elle a choisi de se changer les idées après s'être épuisée pour remplir son engagement sans faille. Aujourd'hui nous lui disons un merci franc et massif !

Personnellement, je tiens aussi à lui dire que j'ai vécu avec elle ma plus belle expérience professionnelle et militante grâce à l'échange permanent qu'on a pu entretenir. Et je proclame qu'avec elle je n'ai pas eu une « collègue de travail », mais une « camarade de boulot ». Je suis sûr de la rencontrer souvent au détour de nos combats militants.

... bon vent camarade ! (br)

SULEIKA BAUMGARTNER

Les lectrices et lecteurs de ce journal connaissent Suleika Baumgartner. Elle veille depuis novembre 2008, comme rédactrice de *m-magazine*, à fournir aux membres de comedia des informations à jour, des articles de fond, ainsi que des portraits ou interviews éclairants. Elle possède un réel talent d'organisatrice : en dépit des fréquents imprévus de la production, elle a toujours gardé la vue d'ensemble et su couvrir de manière exhaustive les événements ou développements marquants des branches d'activité de comedia. Le contrat de Suleika Baumgartner était limité à la fin de 2010. Elle continuera à écrire dans notre journal, comme free-lance. (ns)



L'image des étrangers dans les médias

Les médias montrent trop souvent les étrangers comme des criminels. Comment rectifier cette image fallacieuse ? Tel était l'enjeu du débat public organisé par le FIMM (Forum pour l'intégration des migrantes et des migrants) le 15 novembre à l'Université de Zurich. Diverses propositions ont été formulées, dont la réalisation prendra du temps et ne sera guère aisée.



Un amphithéâtre plein. En raison de l'actualité de la question ? Le sujet : médias et migrant·e·s. Encore trop de reportages peu flatteurs sur des migrants dont trop peu deviennent journalistes. (photo FIMM)

Trop souvent, les médias suisses renvoient une image peu flatteuse des étrangers. Sur les chaînes privées, 40 % des remarques concernant les étrangers sont négatives, pourcentage qui recule à 20 % dans les programmes de la SSR. De même, si un habitant sur cinq de ce pays n'a pas de passeport à croix blanche, seuls 5 % des journalistes sont issus de la migration. Telles sont, résumées à l'extrême, les conclusions d'une recherche menée sous la direction du professeur de journalisme zurichois Heinz Bonfadelli.

Sensationnel, temps et rentabilité

D'autres intervenants ont rappelé comment les partis populistes rassemblent les faits divers concernant les étrangers criminels afin de dénigrer la population étrangère en général et de la présenter comme un péril pour la Suisse. Ils visent ainsi à recueillir l'approbation et surtout les voix de la population mal informée. Roland Brunner, membre de Medienhilfe, a souligné que les étrangers sont souvent vus comme un problème et non comme des êtres humains ayant leurs difficultés. Salvatore Pittà, président de la Commission des migrations

de comedia, a souligné que la « normalité » ne fait plus recette et que les médias se concentrent sur le sensationnel, déformant la réalité aux dépens des étrangers ; en outre les journalistes, soumis à des impératifs de rentabilité, manquent de temps pour faire des recherches sérieuses. Rolf Wespe, chargé de cours au MAZ à Lucerne (école de journalisme), a relevé que s'il est souvent question des étrangers, ceux-ci ont rarement voix au chapitre ; alors que les « étrangers » dominent dans l'équipe nationale de football, les médias les relèguent pour ainsi dire au banc des remplaçants.

Comment sortir du cercle vicieux ?

Comment sortir de ce cercle vicieux ? Les intervenants, le FIMM et le public ont formulé diverses propositions. Ainsi, les programmes radio et TV de la SRG SSR sont soumis à l'interdiction d'inciter à la discrimination et au racisme, tandis que le régime de concession radio et TV oblige à favoriser l'intégration des étrangers. En outre, le Conseil du Public, ouvert aux étrangers, permet au monde de la migration d'attirer l'attention sur ses diverses facettes. Il n'y a hélas pas

de structures équivalentes pour les médias privés.

Wespe estime que l'on ferait un grand pas en avant si le nombre de journalistes issus de la migration reflétait mieux la présence étrangère en Suisse. Or parfois, la maîtrise imparfaite de la langue locale leur ferme les portes des rédactions. D'où la proposition de compléter les cours de journalisme par des cours de langue. Surtout, la formation des journalistes devrait inclure des cours de sensibilisation à la question des étrangers et de la diversité.

Solutions du côté des migrant·e·s

Que peuvent faire les migrants de leur côté ? A titre individuel comme dans le cadre de leurs associations, il faudrait élaborer des fiches thématiques – p. ex. sur la présence du personnel étranger dans les homes et les hôpitaux, ou sur les nombreux entrepreneurs étrangers actifs en Suisse. Ces informations seraient fournies à plusieurs rédactions, avec les coordonnées (tél. et courriel) d'interlocuteurs compétents et disponibles. Il serait également utile de cultiver de bons rapports avec un membre de la direction d'une chaîne TV et de prendre contact avec une journaliste d'accord de traiter le thème de la migration ; cet expert serait motivé à s'engager, sans craindre d'être freiné par sa direction. Enfin, il importe de se rapprocher des rédactions locales, qui refusent rarement les propositions alléchantes. Les journalistes et les éditeurs ont tout intérêt à être mieux renseignés et impartiaux sur les personnes immigrées – qui sont plus d'un million et demi aujourd'hui : ce sont autant de lecteurs potentiels !

Beat Allenbach

CONTACTER COMEDIA

SUISSE ROMANDE

Toute l'équipe du secrétariat régional et de la caisse chômage souhaite à chacune et à chacun de bonnes fêtes de fin d'année et leur adresse ses vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

Secrétariat régional Lausanne

Le secrétariat sera **fermé du vendredi 24 décembre 2010 à 16 h au lundi 3 janvier 2011 à 9 h.**

r. Pichard 7, 1003 Lausanne, tél. 021 310 06 60, fax 021 310 06 69, lausanne@comedia.ch

Service aux membres :

Lundi à jeudi : bureau ouvert de 9 h à 11 h 30
Possibilité de réception sur rendez-vous.

Vendredi : fermé. Les membres peuvent aussi contacter les secrétaires sur leurs numéros directs (cf. ci-dessous).

Caisse de chômage

Nos bureaux seront **fermés du jeudi 23 décembre 2010 à 11 h 30 au lundi 3 janvier 2011 à 9 h.** Première réception pour personnes au chômage : **mardi 4 janvier.**

Rue Pichard 7, 1003 Lausanne.
info@comedia.caissechomage.ch
Permanence téléphonique : lundi, mercredi et jeudi de 9 h à 11 h 30. Réception des assuré·e·s : mardi de 9 h à 11 h 30 ou sur rendez-vous.
Christophe Jaquier, tél. 021 310 06 67, Paula Grunauer, tél. 021 310 06 66, Lysiane Coullery, tél. 021 310 06 61. Les dossiers mensuels peuvent aussi être envoyés par poste.

Caisse chômage Genève

Terreaux-du-Temple 6, cp 5535, 1211 Genève 11, tél. 022 731 56 66, fax 022 731 03 15, geneve@comedia.ch, dépôt des documents et conseil si nécessaire, lundi et mercredi de 9 h à 12 h.

Secrétaires régionaux

Bernard Remion (industrie graphique et emballage) : 021 310 06 23 ; 079 782 01 72 ;
Carole Aubert (industrie graphique et emballage) : 021 310 06 64 ; 077 437 99 61 ;
Fabia Bottani (presse et médias électroniques) : 021 310 06 68 ;
Valérie Solano (livre et diffusion de médias) : 021 310 06 65 ; 079 333 32 43 ;
Kathrin Melzani (graphisme, publicité, multimédia) : 031 390 66 20 ; 079 245 63 72.

BERNE

Secrétariat régional

Monbijoustr. 33, cp 5816, 3001 Berne
tél. 031 398 66 10, fax 031 398 66 19
bern@comedia.ch
Heures de réception : tous les jeudis de 14 h à 17 h ou sur rendez-vous.
Heures de réception **Bienne-Thoune** et commandes Reka : sur rendez-vous avec le secrétariat régional de Berne.

TESSIN

Secrétariat régional

Via Canonica 3, cp 5461, 6901 Lugano
tél. 091 923 38 13, fax 091 921 39 85
Barbara Bassi, Gabriele Castori.

SECRÉTARIAT CENTRAL

Monbijoustrasse 33, 3001 Berne
tél. 031 390 66 11, fax 031 390 66 91
info@comedia.ch
Secrétaires centraux
Imprimerie / emballage : Pedro Sancho, 031 390 66 17.
Livre : Danièle Lenzin, 031 390 66 27.
Multimédia : Hans Kern, 031 390 66 12.
Presse : Stephanie Vonarburg, 031 390 66 29.
Commissions femmes, migration, chômage et fin de droits : Therese Wüthrich, 031 390 66 41.
Commission jeunesse : Sonja Oesch, 031 390 66 51.
Formation professionnelle et continue : Claude-Alain Frund, 031 390 66 13.
Pour contacter directement un·e secrétaire de comedia par courriel (e-mail), composez son adresse ainsi : prenom.nom@comedia.ch (sans accent).

PROTECTION JURIDIQUE MULTI-COMEDIA

Les membres bénéficiant de la protection juridique MULTI-comedia sont priés de s'adresser pour toute information et / ou demande à : Coop Protection Juridique, Bureau de Lausanne, av. de Beaulieu 19, case postale, 1000 Lausanne 9.
Tél. 021 641 61 20, fax 021 641 61 21.

IMPRESSUM

Rédaction

Yves Sancey (édition française)
m-magazine
comedia / rédaction
rue Pichard 7, 1003 Lausanne
tél. 021 310 06 25, fax 021 310 06 69
m-magazine@comedia.ch
Nina Scheu (rédactrice en chef)
Suleika Baumgartner
(édition allemande)

Rédaction des pages en italien

Barbara Bassi, Gabriele Castori
secrétariat régional de comedia
case postale, 6901 Lugano
tél. 091 923 38 13, fax 091 921 39 85

Abonnements

Gratuit pour les membres de comedia
Suisse : 60 francs (2,4 % de TVA inclus)
Etranger : 70 francs (2,4 % de TVA inclus)
S'adresser à l'éditeur
m-magazine paraît 12 fois par an

Changements d'adresse

et de situation professionnelle
comedia, à l'att. de Martin Debrunner
rue Pichard 7, 1003 Lausanne
tél. 021 310 06 60, fax 021 310 06 69
martin.debrunner@comedia.ch

Mise en pages

Alain Gonthier, Vevey

Correction

Claude Bernasconi

Impression

Atar Roto Presse SA, Vernier
Tirage : 3529 ex. WEMF & REMP 12.01.2009

Editeur

comedia, Monbijoustrasse 33
case postale, 3001 Berne
tél. 031 390 66 11, fax 031 390 66 91
info@comedia.ch, www.comedia.ch

syndicom – le journal paraîtra la première fois le 21 janvier 2011. Le délai de rédaction est fixé au 12 janvier.

AGENDA

NEUCHÂTEL

Groupe des retraités

Les membres du comité vous souhaitent de passer de belles et joyeuses fêtes de fin d'année, vous présentent leurs vœux les meilleurs pour 2011 et vous donnent rendez-vous à l'Assemblée générale annuelle du jeudi 10 février 2011.

Rappel. – Les retraités et retraitées de comedia qui désirent faire partie du groupe sont toujours les bienvenus!

Adresse du président: Joaquim Tavares, rue de la Chapelle 6, 2034 Pesoux; tél. 032 731 72 14.

Le comité

FORMATION

COURS OPF

2011.2.01 QuarkXPress, mise à jour des connaissances

Mercredi et jeudi, 2 et 3 mars 2011; Centre de formation comedia, Berne; animateur: Beat Kipfer; délai d'inscription 27 février 2011.

2011.2.02 Passer de QuarkXPress à InDesign CS5

Du lundi au mercredi, 14 au 16 février 2011; Centre de formation comedia, Berne; animatrice: Birgit Ewert; délai d'inscription 21 janvier 2011.

2011.2.03 InDesign CS5, cours de base,

Du lundi au mercredi, 7 au 9 mars 2011; Centre de formation comedia, Berne; animatrice: Birgit Ewert; délai d'inscription 14 février 2010.

Attention, dès 2011 les cours en français se dérouleront dans notre Centre de formation de Berne.

Informations et inscriptions www.helias.ch

NOUVEAU PROGRAMME DE COURS DE PERFECTIONNEMENT

Soyez prêt aux changements

Le programme de cours de perfectionnement proposé par comedia et Syna avec le soutien de Viscom est conçu pour répondre aussi bien aux besoins des employés qu'à ceux des entreprises. Dans les processus de changements permanents, le perfectionnement professionnel vous offre l'opportunité d'approfondir vos connaissances et d'en acquérir de nouvelles. Notre offre de cours est particulièrement avantageuse pour les membres du syndicat ainsi que pour les entreprises affiliées à Viscom. De plus, le contrat collectif de travail de l'industrie graphique garantit un congé de formation payé. Ne laissez pas passer cette chance de maintenir vos compétences à jour. L'offre complète peut être consultée sous www.helias.ch et vous pouvez également vous y inscrire.

AVENIR PROFESSIONNEL AU SYNDICAT DE LA COMMUNICATION ET À COMEDIA

Le Syndicat de la communication et le syndicat des médias, comedia, vont fusionner le 1^{er} janvier 2011. Nous allons avoir 48 000 membres et serons le syndicat prédominant des branches suivantes: poste, logistique, télécommunications, technologie de l'information et médias.

En prévision de cette fusion, nous cherchons un / une

RESPONSABLE DE LA FORMATION ET DE LA FORMATION CONTINUE

Taux d'occupation: 80 % (Entrée en fonction: 1^{er} février 2011 ou à convenir)

Vous allez être responsable de:

- la coordination et la promotion de la formation professionnelle et continue ainsi que de la formation syndicale
- l'organisation de cours et de conférences spécifiques aux branches
- l'observation et l'anticipation du développement technique
- participer au domaine de formation et de qualification
- participer à l'élaboration et à la modification de procédures de formation et de qualification
- la gestion et l'assistance de notre centre de formation
- l'acquisition et l'entretien du hardware et du logiciel.

Nous souhaitons engager un collaborateur/une collaboratrice ayant de larges connaissances dans le domaine de la formation professionnelle ainsi que des connaissances approfondies en informatique. Vous maîtrisez parfaitement la langue française et vous avez d'excellentes connaissances de l'allemand.

Si ce champ d'activités vous intéresse, si vous êtes ou étiez actif-ve dans le domaine de l'industrie graphique et si vous avez l'habitude de travailler de manière fiable et exacte, n'hésitez pas à prendre contact.

Nous vous offrons un travail varié dans un environnement humain et agréable, avec une grande place à l'initiative personnelle et de bonnes conditions de travail.

Lieu de travail: Berne.

Nous vous invitons à adresser votre dossier de candidature à: comedia, Mario Fedeli, responsable du service personnel, Monbijoustr. 33, 3011 Berne, jusqu'au 31.12.2010.

Pour tout renseignement nous vous prions de vous adresser à Hans Kern, secrétaire central, tél. 031 390 66 12.

DATES DE PARUTION 2011 DE SYNDICOM LE JOURNAL

(sous réserve de modifications)

Parution	Délai de rédaction	Parution	Délai de rédaction
Ven 21 janvier	Me 12 janvier	Pause d'été	Dès le 11 juillet
Ven 4 février	Me 26 janvier	Ven 26 août	Me 17 août
Ven 18 février	Me 9 février	Ven 9 sept.	Me 31 août
Ven 4 mars	Me 23 février	Ven 23 sept.	Me 14 sept.
Ven 18 mars	Me 9 mars	Ven 7 octobre	Me 28 sept.
Ven 1 ^{er} avril	Me 23 mars	Ven 28 octobre	Me 19 octobre
Ven 15 avril	Me 6 avril	Ven 11 nov.	Me 2 nov.
Ven 6 mai	Me 27 avril	Ven 25 nov.	Me 16 nov.
Ven 20 mai	Me 11 mai	Ven 9 déc.	Me 30 nov.
Ven 3 juin	Me 25 mai	Ven 23 déc.	Me 14 déc.
Ven 24 juin	Me 15 juin	Pause d'hiver	Dès le 26 déc.
Ven 8 juillet	Me 29 juin		